

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

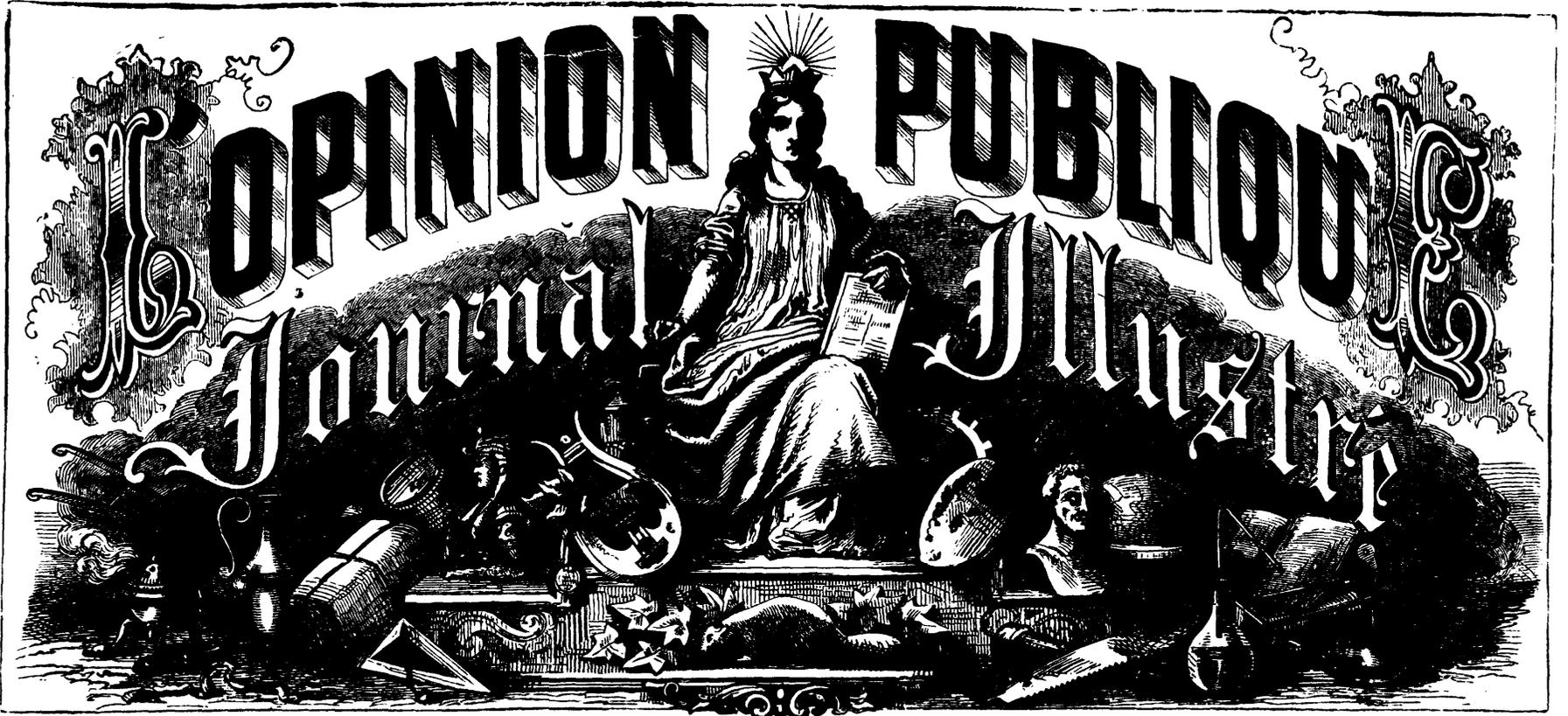
L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.



Vol. II.—No. 36.

MONTREAL, JEUDI, 7 SEPTEMBRE, 1871.

ABONNEMENT, \$3.00.
PAR NUMERO, 7 CENTS.

NÉCROLOGIE.

Paul Picard Honda8onhont.

M. Paul Picard, alias Honda8onhont, est mort mardi soir, 15 août, au village indien de la Jeune-Lorette, à l'âge avancé de 83 ans. Cette mort a causé des regrets universels dans la tribu qui l'honorait, pour son âge, comme un patriarche, pour ses vertus, comme un modèle, pour sa fortune, comme un bienfaiteur. Simple et modeste dans ses goûts, il repoussa tous les titres qu'on lui offrit, et le seul qu'il convoitait jamais, celui d'honnête homme, il sut l'acquiescer et le mériter durant toute sa longue carrière; mais sa parole, pour ne s'être jamais fait entendre dans les conseils de la nation, n'en avait pas moins la plus grande autorité. On savait que toujours et partout il avait à cœur les intérêts de sa nation plutôt que les siens propres. Bon cœur s'il en fut jamais, il s'oubliait volontiers pour penser aux misères de ses frères. Aux bouches affamées il offrait le pain de sa table, aux foyers sans feu il envoyait porter le bois de son foyer, aux familles en discord il donnait de bons et salutaires conseils.

Aussi, les larmes qui ont coulé sur sa tombe étaient des larmes jaillies du cœur. Tous ceux qui ont assisté à ses funérailles avaient, soit un bienfait, soit un souvenir de générosité à rapporter à sa mémoire. Quant à ses prouesses, nul de son temps n'est resté pour nous les raconter. Seulement, dans ses heures d'épanchement, lorsqu'il nous parlait du temps passé, il lui échappait de rappeler sa force à la course et à la nage. De fait, son nom veut dire *bon nageur*, ou mot à mot et suivant le langage figuré des Hurons, *il avale la rivière*. En 1812, il servit de guide aux troupes anglaises débarquées à Halifax et se dirigeant sur Québec. Il reçut du gouvernement anglais une médaille commémorative des services qu'il rendit en cette occasion.

Comme chasseur il a compté peu de rivaux, et seul parmi tous ceux de sa nation, il a pu, du produit de ses chasses, former la base d'une jolie fortune. Jusqu'à ces derniers moments, il en avait conservé les goûts. Chaque printemps, lorsqu'arrivait la saison de la chasse au rat-musqué, il tirait son canot d'écorce de sa cachette, puis le glissant sur la rivière Saint-Charles, il allait tendre des pièges jusqu'au lac du même nom. S'en apercevait-on, à la maison, on ne manquait de lui remontrer son imprudence; mais lui souriant de ce qu'il considérait comme une vaine sollicitude, se contentait de répondre: "Oh! il n'y a pas de danger, j'ai bon bras et bon œil." Le lendemain, au point du jour, il retournait ramasser ses victimes, et souvent elles étaient très-nombreuses.

Voilà des traits bien futiles en apparence, bien peu dignes de l'attention de notre civilisation. J'en conviens aisément; mais d'un autre côté, il faut songer que cet homme qui vient de s'éteindre dans la plus grande simplicité de mœurs, aurait pu être un roi au milieu de sa nation, et qu'à ce titre il aurait régné sur une large portion des terres que le drapeau britannique couvre aujourd'hui de son ombre. Le gouvernement lui-même a su respecter l'indépendance de la tribu, suspendre pour elle le cours des lois municipales et l'entourer de sa haute protection. Puisque nous l'avons dépouillée de ses richesses, puisque nous avons abaissé sa grandeur devant la nôtre, c'est bien le moins que nous lui élevions un mausolée. Nation généreuse et sensible, les Hurons se sont attachés à nous et à notre foi, dès notre apparition sur ces rives.

Comme Français d'abord, comme chrétien ensuite, nous devons un hommage particulier à ses vertus. Elle va disparaître bientôt. Qu'elle sache, avant d'expirer, que nous garderons religieusement son souvenir dans notre histoire, et que nous marquerons l'endroit de son tombeau du signe de la croix qu'elle a vénéré comme nous et sur lequel son dernier regard se portera. C'est notre devoir de recueillir pieusement le dernier soupir d'une nation amie.

Paul Honda8onhont, le bon nageur, le hardi chasseur, bon chrétien, modèle de sobriété, arrivé à l'âge d'homme sut choisir pour épouse la plus belle et la plus sage des filles de la tribu. *Lasinonkié*, en suivant ses parents de rivage en rivage, de tribu en tribu, avait su recueillir chez chacun d'elles ce qui pouvait lui être le plus utile. C'est ainsi qu'elle apprit l'art de préparer les mocassins, de les broder en poils de porcépic et d'original, d'enjoliver ces mille riens que la curiosité des Anglais et des Américains recherche et achète au poids de l'or. Son esprit d'industrie et son goût pour le travail devaient bientôt recevoir leur récompense.

Dès les premières années de son mariage, pendant l'absence de son mari parti pour la chasse, elle pourvoit à toutes les dépenses du ménage,—et lorsque le chasseur est de retour, au lieu d'avoir à payer des dettes, il trouve la prospérité, le bien-être à la cabane. Il va déposer à la banque tout ce qu'il a réalisé dans son expédition.

Hors le temps de la chasse, Paul fabriquait des raquettes et sa femme brodait des mocassins et ces autres articles de fantaisie qui se vendaient très-cher. L'abondance régnait chez lui, pendant que la plus affreuse misère torturait ses compatriotes imprévoyants qui avaient bu le produit de leurs chasses et qui passaient le reste du temps dans l'oisiveté.

Les petits travaux exécutés à l'aiguille par *Lasinonkié* devinrent de mode tant à Québec qu'en Angleterre, et les commandes nouvelles abondaient. Dans le but d'y répondre et en même temps de rendre service à sa nation, elle invita les femmes et les jeunes filles à se rendre auprès d'elle et elle leur offrit de leur enseigner à broder en poil d'original. Plusieurs acceptèrent, et bientôt, grâce aux profits qu'elles réalisèrent par ce travail, elles furent en état d'entretenir convenablement leurs familles. Ce bon exemple profita. Toutes les femmes et les filles de la tribu se mirent à l'ouvrage et pendant de longues années la prospérité régna dans le village.

Malheureusement, le Huron, trop peu soucieux du lendemain, ne recueillait l'or que pour le dissiper aussitôt. Lorsqu'il n'a plus rien sous son toit, ne lui reste-t-il pas la rivière où il pourra boire dans le creux de sa main, et la forêt ne recèle-t-elle pas le cerf, l'original, etc., qu'il ira percer de sa flèche? Le Seigneur qui donne la pâture aux petits oiseaux plutôt que le Créateur, plutôt que l'Enfant de la Crèche, plutôt que le Christ, est le dieu chéri du sauvage enfant des bois. Ne vous inquiétez pas du lendemain. dit l'Évangile: le Huron s'est toujours montré docile à ce précepte.

Par exception, Paul et *Lasinonkié* imitèrent la fourmie et se bâtirent des greniers où ils amassèrent pour les jours de leur vieillesse ou les jours de misère de la tribu.

De leur mariage naquirent plusieurs enfants dont un seul survécut, qui est *Paul Tahourensche*, si bien connu dans le pays et à l'étranger. J'aurai occasion prochainement d'entretenir les lecteurs de *L'Opinion Publique* de

cet homme d'un rare mérite. Ce qu'il a fait, celui-là, ce qu'il a été pour sa nation, on ne le saura bien qu'après sa mort. Non-seulement, il a continué l'œuvre de son père et de sa mère, non-seulement il a développé le commerce, stimulé l'industrie de son peuple, mais il a su de plus lui faire prendre place dans nos rangs, lui assigner un rôle dans nos solennités publiques, réveiller le sentiment de l'honneur national, évoquer les formules primitives de langage et rétablir les cérémonies de guerre et de conseil. A sa voix, la nation huronne est sortie de sa léthargie, pour réapparaître comme en ses jours de gloire, avec ses mœurs, ses chants, ses cris de guerre, ses costumes, etc. L'idée qui nous en restera, c'est à Paul Tahourensche que nous la devons tout entière.

Paul reçut une éducation élémentaire dont plus tard il sut tirer de grands avantages. Le commerce allait croissant, la fortune de la famille était bien assise, lorsqu'il prit la direction des affaires sous la surveillance de ses parents. Philippe Vincent, son cousin, que la mort a frappé il n'y a que quelques mois, devint l'associé du jeune Paul. Philippe et Paul sont les deux dernières colonnes de la tribu. Bientôt, je l'espère, il me sera donné de rendre un égal hommage à leurs travaux et à leurs mérites. Philippe, aidé de son cousin, sut acquiescer une jolie fortune, pendant que Paul augmentait celle qu'il avait reçue.

Ainsi *Lasinonkié* voyait prospérer sa famille et l'esprit d'industrie se répandre de plus en plus chez ses compatriotes, sa tâche était accomplie. Dieu la rappela à lui, il y a environ sept ans. Lorsqu'elle se sentit atteinte du mal qui devait l'emporter, aussi stoïque que ses ancêtres montant sur le bûcher, elle fit sa toilette de mort, avec cet équilibre près, qu'au lieu d'être soutenue par l'orgueil, c'était la foi dans les récompenses célestes qui lui donnait tout son courage. Durant toute sa vie, elle avait semé le bien, elle ne pouvait après sa mort que recueillir le vrai bonheur.

Son mari vient de la suivre. Il y avait longtemps qu'il soupirait après cette réunion suprême. Il repose maintenant à côté de sa chère compagne, dans la chapelle qu'il avait, en partie, fait construire à ses frais. Un grand nombre de citoyens marquants, venus de la ville et des environs, et tous les guerriers de la tribu assistaient à ses funérailles. Le service funèbre a été célébré par un neveu du défunt, le Rév. M. Vincent, qui prononça sur la tombe ouverte une courte oraison funèbre, toute remplie d'éloges pour celui dont il pleurait la perte et de leçons pratiques pour ses compatriotes.

"Autrefois, dit-il, lorsqu'un guerrier huron mourait, on confiait aux chefs les plus éloquents le soin de faire son éloge. Pour s'acquiescer de ce devoir, ils recouraient aux sources de leur éloquence imagée, ils se servaient d'un langage hardi et orgueilleux comme il sied à des hommes qui estiment au-dessus de tout la force et la vaillance. Aujourd'hui, l'Église appelle la même nation auprès du tombeau d'un de nos plus généreux guerriers, non pas pour célébrer ses exploits, mais pour leur demander d'humbles prières. Si elle élève la voix, ce n'est pas pour énumérer les chevelures enlevées, les combats sanglants soutenus par le défunt, mais pour vanter sa douceur, sa charité, sa sobriété, toutes les vertus suaves qu'inspire la religion chrétienne."

Partant de là, le jeune prêtre nous représente Paul Honda8onhont comme un modèle de générosité envers

l'Eglise et envers sa tribu, et surtout un modèle de sobriété. Souvent, je l'ai entendu me dire: "J'ai vécu heureux, content toute ma vie, parce que jamais une goutte d'eau-de-feu n'a brûlé mon cœur."

"La tribu disparaît vite, me disait un chef au sortir de la chapelle. En quelques mois, nous avons enterré Philippe Vincent, Madame Gourdeau, née Picard, et deux de ses enfants, et voilà maintenant le grand père! C'est le sang de notre cœur qui s'en va."

A. N. MONTPETIT.

CAUSERIE SCIENTIFIQUE.

Grave assertion au sujet du café au lait.—Soupe de cuir.—Un journal anti-Martinière.—Un conte scientifique.—Excursion dans une tannerie.—Fabrication du cuir et de la colle-forte.—Anne, ne vois-tu rien venir?—Qu'est-ce que la gélatine?—Digestion du lait et du café.—Les buveurs de thé.—Conseil aux femmes nerveuses.

—Prenez-vous du café au lait, ami lecteur?

—Certainement.

—Savez-vous alors ce dont vous faites usage?

—Parbleu, lait, café, c'est clair.

—Non, vous êtes dans une erreur profonde; le café au lait, c'est de la soupe de cuir.

Voilà du moins ce que nous apprend un journal de Montréal, qui consacre plus d'une colonne à la reproduction d'un article tendant à prouver ce fait extraordinaire. D'après cette assertion, vous avez mangé dans le cours de votre vie plus de cuir qu'il n'en faut pour construire une paire de bottes à la Napoléon. On apprend du nouveau tous les jours.

Les erreurs scientifiques se propagent malheureusement plus vite que les vérités scientifiques. *Erra e homo unum es.* Ne court-il pas cependant dans le monde assez de préjugés sur l'alimentation sans en grossir le nombre sous prétexte de science?

Ainsi, jusqu'à présent, votre café au lait ne vous a jamais fait de mal à l'estomac, vous croyez le digérer parfaitement, vous vous imaginez qu'il donne des forces, active la digestion et nourrit l'organisme? Erreur, suivant le journal en question. Le café au lait ne digère pas, ne nourrit pas; conséquence, prenez du café à l'eau, ou n'en prenez pas du tout. Je doute que messieurs les épiciers goûtent cette dernière conclusion.

Allons, trêve de plaisanterie. L'hygiène est chose sérieuse, et il serait déplorable qu'on se privât de café au lait qui est un bon stimulant et un bon aliment, du moins pour certaines constitutions, pour avoir lu un article basé exclusivement sur une erreur. Voyons donc l'argument du journal.

L'auteur s'adresse d'abord à ses aimables lectrices (galant, qu'en pensez-vous?) et les prie de ne pas faire la moue s'il leur démontre qu'elles prennent tous les jours de la soupe de cuir. Il voudrait ensuite les conduire par la main dans une tannerie pour leur faire suivre toutes les transformations d'une peau de veau depuis le moment où elle quitte la main du boucher jusqu'à celui où elle est livrée au bottier ou au sellier.

Mais, mon cher, si vous tenez vos lectrices par la main, comment pourront-elles se boucher le nez lorsque les odeurs parfumées des tanneries viendront frapper leur odorat?

Désespérant de vaincre la répugnance de ses aimables lectrices, l'auteur se contente de les faire suivre en esprit la transformation des peaux de veau.—Allons, êtes-vous spirituelle pour donner la seconde vue à vos lectrices?

Alors commence une longue et interminable description de la manière de fabriquer le cuir et la colle-forte. On vous explique, avec force commentaires sur la difficulté de digestion des vieilles semelles, l'union de la gélatine qui existe dans la peau avec le tannin de l'écorce de chêne. Majeure.

—Voyez-vous venir le café au lait?—Non.

—Ni moi non plus. Attendez cependant, voici la mineure.

Or, toujours d'après le même auteur, le lait est en grande partie composé de gélatine, et en ajoutant au lait une quantité suffisante de tannin, vous obtenez un nouveau produit impurement comme le cuir et comme lui indécomposable par le suc gastrique de l'estomac. Nous arrivons au café. Cette délicieuse liqueur contient du tannin qui, mis en contact avec le lait, se combine avec la gélatine et forme... du cuir.

Conséquence.—"Eh! bien, s'écrie triomphalement notre auteur, n'est-ce pas de la soupe de cuir que nous mangeons en prenant du café au lait? C'est la science qui nous apprend cela." Quelle science! Il manque un tout petit appui pour donner à ce raisonnement une solidité inébranlable. C'est que... le lait ne contient pas de gélatine!

Qu'est-ce que la gélatine?

C'est une substance organique, de consistance variée, incolore, fade, inodore, devenant molle et élastique dans l'eau froide, soluble dans l'eau bouillante, d'où elle est précipitée en matière insoluble par le tannin, s'épaississant en colle par le feu, formant une gelée tremblante par le refroidissement de sa dissolution concentrée. On l'extrait par *cutis prolonga* des os, des tendons, des ligaments, de la peau et autres débris des animaux, ainsi que de la membrane interne de la vessie natatoire de quelques poissons. Un grand nombre de chimistes prétendent même que cette substance est de production artificielle et n'existe pas toute formée dans les substances animales, mais qu'elle résulte d'un changement de composition que ces parties éprouvent par l'action prolongée de l'eau bouillante.

Eh! bien, trouvez-vous cette substance dans le lait? Qui ne connaît la composition de ce liquide? Abandonné à lui-même, le lait se sépare peu à peu en trois parties: la crème, formée d'une grande quantité de matière butyreuse, d'un peu de caséum et de sérum, occupe la partie supérieure; la caséine forme le caillot; enfin le petit lait, liquide jaune verdâtre composé d'eau, d'acide, d'un peu de matière caséuse en dissolution, de sucre de lait et de tous les sels du lait.

Voyez-vous là de la gélatine? A quoi sert de blesser le fin odorat des aimables lectrices d'un journal, en les conduisant dans les tanneries quand il faut aboutir à un tel résultat?

Si l'auteur s'était borné à faire voir que les substances albuminoïdes du lait, telles que la caséine, peuvent former, avec le tannin du café, une combinaison jusqu'à un certain point indécomposable à l'air libre, à la bonne heure. Mais de là à nous faire croire que nous mangeons tous les jours, en prenant notre thé ou notre café, de la soupe de cuir, il y a loin.

L'auteur lui-même a quelques scrupules, il répond aux objections qu'il prévoit devoir susciter.

Le café au lait, dit-il, est pour certaines gens un véritable purgatif.—D'accord, mais ne sait-il pas que le lait pur lui-même agit pareillement chez un bien plus grand nombre de per-

sonnes? Loin de constituer alors une objection, l'addition du café tempère cet effet par son action astringente et stimulante. Le lait seul, pour certains tempéraments lymphatiques, est affaiblissant, bouffit toutes les chairs et augmente les sécrétions muqueuses. Alors on ne doit pas le conseiller même, sous forme de café au lait, mais il est bien clair que ce dernier sera moins nuisible alors que le lait pur.

Bien plus, l'auteur prétend que le café au lait ne passe pas dans les intestins et est retenu dans l'estomac jusqu'à ce qu'il soit poussé par le repas suivant. Erreur, le café au lait se digère, car rien n'empêche sa coagulation par le suc gastrique et l'action subséquente de ce liquide sur le caillot.

Les buveurs de thé ont sans doute suivi flegmatiquement cet exposé en pensant que les buveurs de café devaient seuls porter intérêt à cette question. Détrompez-vous, amis buveurs de thé, votre estomac doit être recouvert d'une épaisse couche de cuir, puisque le thé vert contient 8 par cent de tannin, et le thé Souchong jusqu'à 10 par cent. Attention, ne mettez plus de lait dans votre thé, songez à la soupe de cuir.

Je n'entre pas ici dans la question de savoir si le thé et le café peuvent être nuisibles à certaines personnes, surtout aux femmes nerveuses, et utiles à d'autres, comme, par exemple, celles qui s'occupent de travaux intellectuels. Cela nous conduirait à examiner les propriétés excitantes et nutritives de ces deux substances. Il faudrait en arriver peut-être à prohiber le thé et le café à toutes celles de nos lectrices qui ressentent cette impressionnabilité soudaine du centre épigastrique, ces anxiétés précordiales, ces tressaillements involontaires à la plus légère surprise, enfin ces vapeurs et ces spasmes qui dénotent la mobilité nerveuse.

Comme ces personnes font ordinairement un grand usage de ces deux boissons, je courrai risque d'être anathématisé par un grand nombre de mes lectrices. Il vaut mieux tourner la difficulté en ménageant la colère féminine et en conseillant à tous les buveurs de thé ou de café au lait de redouter le moins possible ces soupes de cuir. Croyez-en votre expérience, ces breuvages sont excellents, de digestion facile et conviennent à la plupart des estomacs.

DR. GEORGES GRENIER.

L'EXPOSITION.

Je viens de jeter un coup-d'œil et de faire deux ou trois zig-zags sur le terrain réservé à l'Exposition. C'est étroit peut-être, mais parfaitement disposé et pittoresque, on ne peut jamais désirer mieux. Un pas au-delà des portes Saint-Jean et Saint-Louis et nous y sommes. Sur le rebord des fossés, qui bientôt ne seront plus que des ravins, et suivant leur ligne irrégulière, se dresse une clôture en planches brutes, de 12 à quinze pieds de hauteur, fortifications d'un genre nouveau destinées à protéger l'agriculture et l'industrie contre les regards curieux indiscrets. Et ici, comme partout du reste, on appelle curieux indiscrets ceux qui ne paient pas pour voir.

Ce terrain se partage en deux enclos, dont le premier, celui qui occupe les glacis, est un polygone irrégulier; l'autre est à peu près carré. Une rue non habitée, pour la bonne raison qu'elle n'est pas bâtie, le traverse dans toute sa longueur, de l'ouest à l'est. J'en évalue la superficie à douze ou quinze arpents. Dans l'enclos des glacis, on construit en ce moment deux bâtiments en bois de 60 à 80 pieds de longueur, sur environ 30 de largeur. L'un est destiné à recevoir le foin, l'avoine, les pois, le son, pour les animaux exposés, l'autre aux rafraichissements, pour vous, mesdames, pour nous, messieurs.

L'enclos principal ou le grand carré contient, outre la construction du *glacis unum*, deux autres bâtiments presque entièrement achevés. C'est une autre salle de rafraichissements et une remise pour les voitures. Tout le long de la clôture, au nord et à l'est, on a dressé des appentis, partagés en loges de 12 pieds de profondeur sur 6 de largeur. Le cloisonnage, soutenu par quatre jumelles, est en planches embouffetées, et le terrain nivelé, convenablement nettoyé, n'attend plus que la litière des chevaux et des bestiaux. Des loges à peu près semblables ont été ménagées dans l'enclos des glacis, le long de la clôture qui borde les fossés.

L'industrie a pris pour elle seule tout le *glaciarum*, édifice mesurant 175 pieds de longueur sur 58 de largeur, y compris une plateforme de 12 pieds, heureusement disposée pour recevoir les charnues, les faucheuses et tous les instruments aratoires.

Il n'y aura qu'une porte d'entrée, sur la rue de division dont j'ai parlé tout à l'heure et une porte de sortie sur la rue Saint-Louis.

Nous comptons déjà, dans ce district, 160 exposants, dont plus de la moitié se compose de Canadiens-Français. En se rappelant que l'année dernière, Québec n'avait que trois exposants à la grande Exhibition de Montréal, nous avons lieu de nous féliciter de notre bonne volonté et de nos efforts.

Un article avait été omis sur la liste des prix proposés au concours agricole, c'est l'Anis; pas de prix pour l'Anis.

M. B., cultivateur intelligent de Saint-Jean-Port-Joly, se présente au Bureau et demande s'il pourrait faire figurer de l'Anis à l'exposition.

—Certainement, monsieur.

—Si je vous le demande, c'est, voyez-vous, qu'il n'en est pas fait mention dans votre liste de prix.

—C'est un oubli que le Comité saura bien réparer. Quelle quantité vous proposez-vous d'exposer?

—Oh! la quantité qu'il vous plaira de désigner. Un, deux, trois minots, si vous voulez.

—Trois minots! dites-vous? Vous le cultivez en grand à ce qu'il paraît.

—Assés en grand, de fait, car j'espère pouvoir en mettre, cette année, environ 250 minots, ou si vous l'aimez mieux, 10,000 livres sur le marché.

—Dix mille livres!

—Comme vous dites, monsieur, dix mille livres.

—Et à qui le vendez-vous?

—A M. Chaput et à M. Tiffin, de Montréal, je le leur vends dix centins la livre.—Celui qu'il font venir de France leur coûte quinze centins et ne vaut pas davantage.

—A ce compte, vous espérez cette année, vendre de l'Anis pour une somme de mille piastres.

Je l'espère monsieur.

—Et comment cultivez-vous cette graine?

La culture de l'Anis est des plus simples. Nous le semons une fois pour toujours. C'est une plante vivace qui se reproduit et se multiplie d'elle-même et sans soin de notre part. Je fais ma récolte d'Anis dans une prairie de vingt acres, où il croît çà et là, par *alles*. Comme il mûrit avant le foin, nous le coupons sans trop causer de dommage à la prairie. Après l'avoir

battu il ne nous reste plus qu'à le passer au crible, qui met la graine au net et prête à être portée sur le marché.

—Y a-t-il longtemps que vous faites cette culture?

—Environ huit ans.

—Voyant les profits que vous en retirez, vos voisins ont dû vous imiter?

Pardon Monsieur, dans tout Saint-Jean je suis le seul qui cultive l'Anis en grand.

—J'ai recueilli la leçon et j'en fais part à toute la classe agricole. Puisse-t-elle savoir en profiter.

A. N. MONTPETIT.

Québec, ce 3 sept. 1871.

L'ACADIE.

Tous les Canadiens-Français qui visitent la Nouvelle-Ecosse ne peuvent s'empêcher de s'émerveiller au souvenir des choses tristes et glorieuses que rappelle cette terre autrefois appelée l'Acadie; car là ont souffert des hommes français et catholiques comme nous, et venus dans le Nouveau Monde, comme nos ancêtres, pour fonder une autre France.

M. Genand écrit dans l'*Ordre* les impressions qu'il a éprouvées en parcourant ce pays.

« En parcourant cette terre si remplie de souvenirs, l'esprit se reporte involontairement vers l'histoire si triste et si consolante à la fois de la famille acadienne. C'est à Windsor, dans le Bassin des Mines, et dans un circuit d'une trentaine de lieues, que vécut pendant de longues années, riche et heureux, ce pauvre petit peuple si indignement traité par l'Angleterre de 1755 et dont on retrouve encore partout, dans ces provinces, des débris qui ont résisté à la tempête. C'est encore dans ces environs que se trouvaient naguère les paroisses de Pipiguit, Cobeguit, Rivière-aux-Canards, Ban-Bassin et Grand-Pré où la race acadienne s'illustra par ses travaux de dessèchement et de culture qui lui attirèrent l'admiration des Anglais eux-mêmes et qui ont fait dire à M. Ram-ay que leur histoire, comme celle des Hollandais, est écrite tout entière dans leurs marais.

« Nous avons passé par Grand-Pré. En vain avons-nous voulu retrouver les traces de ce village si harmonieusement chanté par Longfellow et par Lemay: rien. Soule la brise, en passant, nous jette le nom d'*Evangeline*, et l'imagination rêveuse croit apercevoir dans la pénombre du souvenir cette infortunée jeune fille qui, mariée le 4 septembre 1755, se voit, le lendemain, violemment arrachée par la proscription à l'amour de son Gabriel, passe toute sa vie à le chercher jusqu'au jour où, visitant les malades dans un hôpital de Philadelphie, elle le trouve mourant et ne lui est réunie que dans le tombeau. Comme malgré soi on se sent ému en songeant aux mélancoliques épisodes de cette histoire si touchante; et l'on ne peut s'empêcher de murmurer avec mon cher Pamphile, le poète canadien:

Vieille forêt, salut! Mais tous ces cœurs candides
Qu'on voyait tressaillir comme les daims timides
Que le cor du chasseur a réveillés soudain.
Que sont-ils devenus? Je les appelle en vain!
Et le joli village avec ses toits de chaume?
Et la petite église avec son léger dôme?
Et l'heureux Acadien qui voyait ses beaux jours
Couler comme un ruisseau dont le paisible cours
Traverse des forêts qui le voilent d'ombrage.
Mais réfléchit aussi du ciel la pare image?
Partout la solitude, aux foyers comme aux champs!
Plus de gais laboureurs! la haine des méchants!
Un jour, les a chassés comme au bord d'une grève
Le sable frémissant que la brise soulève
Roule en noirs tourbillons jusqu'au plus haut de l'air
Et sème sur les flots de la bruyante mer!
Le hameau de Grand-Pré n'est qu'une souvenance;
Le saule y croit, le merle y siffle sa romance.

Mais, quels que soient les malheurs et les persécutions qui affligent, une race qui a la Foi pour guide ne meurt pas. La famille acadienne, qui comptait 18,000 âmes lors de sa dispersion, s'éleva aujourd'hui à 23 ou 24,000 dans la Nouvelle-Ecosse; elle est disséminée dans les comtés de Richmond, Digby, Yarmouth, Inverness, Sydney et Halifax. Sa principale industrie est la pêche.

Nous appelons l'attention des hommes d'affaires et cultivateurs sur les réflexions suivantes, que M. L. E. Morin publiait dans le *Pays* la semaine dernière:

Nous recevons de toutes parts les nouvelles les plus favorables des récoltes, mais jusqu'à présent, peu de grain nouveau a été offert sur le marché. Les cultivateurs ne doivent pas se faire illusion et compter sur des prix extraordinaires.

L'orge principalement commandera relativement un prix très-bas, si on veut se souvenir des cours qui existaient lors du traité de réciprocité. Nous croyons, à ce propos, entrer dans quelques détails qui ne sont pas hors de saison. On se souvient que lors du traité de réciprocité, l'orge se vendait de 5s. 6d. à 6s., et souvent au-delà de ce prix. Il existait alors une demande considérable pour les Etats-Unis, demande qui, depuis le rappel du traité, est devenue presque nulle sur les marchés du Bas-Canada. Le rappel du traité de réciprocité est-il la seule cause de cet état de chose? Nous oserions répondre affirmativement, mais nous croyons qu'il y en a aussi une seconde. On se souviendra que lors de l'existence du traité de réciprocité le Haut-Canada cultivait largement le blé qui, relativement, se vendait à meilleur marché que l'orge. Les cultivateurs Haut-Canadiens qui, nous devons le confesser, possèdent une meilleure éducation que nos Bas-Canadiens et s'adonnent plus à la lecture des journaux, ne furent pas lents à s'apercevoir de l'avantage de nos cultivateurs et abandonnèrent la culture du blé pour se livrer à la culture de l'orge sur une plus grande échelle. Le rendement fut très-satisfaisant et la qualité de l'orge était supérieure à celle qu'on récoltait dans le Bas-Canada, et se vendait proportionnellement à un prix beaucoup plus élevé que le blé.

Les Américains changèrent leur champ d'opération. Ils commencèrent leurs achats sur les marchés du Haut-Canada et peu à peu abandonnèrent ceux du Bas-Canada. De vendeurs sur les lieux de production, nos cultivateurs deviennent eux-mêmes exportateurs, et comme il y avait contre eux un droit de 15 centins par minot plus le transport, les commissions, etc., il arriva plusieurs fois que le produit net des consignations se résumait en pertes sérieuses pour les expéditeurs, principalement quand l'article arrivait sur un marché encombré.

Nous n'entrerons pas, pour le présent, dans de plus longs détails; nous demanderions seulement si nos cultivateurs ne devraient pas songer sérieusement à changer leur système et tenter d'ensemencer leurs terres avec d'autres grains. C'est là une question dont les chambres de commerce, qui s'établissent dans les campagnes, devraient se saisir et faire connaître leur opinion aux cultivateurs de leurs localités respectives. Il n'y a pas le moindre doute que l'orge, vu l'abondante récolte de cette

année, devra se vendre à très-bas prix, et nos cultivateurs feraient bien de saisir la première occasion de placement avantageux qui pourrait se présenter.

C'est peut-être ici le temps de demander si nos cultivateurs ne devraient pas donner plus d'attention à la production du beurre et du fromage, deux articles de consommation très-rémunératifs, quand ils sont exploités sagement. Encore une question qui pourrait faire le sujet d'intéressantes discussions dans les chambres de commerce, tout en rendant un service important à nos cultivateurs.

Nos journaux de campagne voudraient-ils publier quelques statistiques pour démontrer l'avantage des manufactures de fromage dans leurs localités, et soumettre quelques chiffres qui pourraient aider à éclaircir la question, de savoir s'il ne vaudrait pas mieux mettre en pâturages certaines terres plutôt que d'ensemencer avec de l'orge en attendant un traité de réciprocité qui pourra nous mettre sur le pied que nous étions autrefois.

SOUVENIR DE JEUNESSE.

C'était un lieu charmant, une roche isolée,
Seule, perdue au loin dans la bruyère en fleur ;
La ronce y rougissait, et le merle sifflait
Y jetais les éclats de sa note perlée.

C'était un lieu charmant ; là, quand les feux du soir
Estompaient l'horizon d'une lueur mourante,
En écartant du pied la luzerne odorante,
Tout rêveurs, elle et moi, nous allions nous asseoir.

Ce qui se disait là d'ineffablement tendre,
Nul langage ici-bas ne peut le répéter...
La brise se taisait comme pour écouter ;
Des fauvettes, tout près, se penchaient pour entendre.

Propos interrompus, sourires épiés,
Ces serments de cœur que j'éprouvais près d'elle,
Je me rappelle tout, jusqu'à mon chien fidèle
Dont la hanche servait de coussin pour ses pieds.

J'y retournai quinze ans plus tard. La folle avoine
De tons fades avait jauni le champ vermeil...
Et sur la roche, hélas ! sommeillaient au soleil
Deux compagnons de St. Antoine !...

LOUIS H. FRÉCHETTE.

Lévis, 8 août 1871.

LES ACCUSÉS COMMUNISTES.

L'attitude des accusés est telle qu'on l'a décrite dès l'origine du procès. Ferré, ce sanguinaire énergumène, sourit faute de pouvoir parler et montre à tout moment deux rangées de dents blanches agacées de ne pouvoir croquer.

Au physique, c'est un Glais-Bizoin, plus jeune, avec la bonhomie en moins.

Parfois il se lève subitement, et comme mu par un ressort ; on croirait voir alors un diable sortir de sa boîte ; c'est d'ailleurs ainsi qu'Alexandre Dumas fils l'a caricaturé sur une table du banc des journalistes.

Assi, toujours très-soigné comme tenue, promène sans cesse sur le public ses yeux vifs et intelligents.

Il pose. Assi n'est pas un ambitieux vulgaire, et il veut tirer de la situation tendue où il se trouve, tout le profit possible comme réclame.

Il paraît tenir en profond mépris ceux de ses collègues qui, devant le conseil de guerre, méprisent le Comité central, la Commune ou le Comité de salut public.

Urbain a une physionomie ingrate et répugnante avec son nez épaté au milieu de sa figure ronde et plate.

C'est un magister de bas étage, qui a contre la société toutes les haines de l'impuissant et du déclassé.

Billioray me fait l'effet d'un fort et d'un *m l'n*. Au collège ou au régiment, il devait prendre la parole au nom de la classe ou de la compagnie, pour adresser au chef les réclamations de ses camarades.

Il parle bien, ce grand garçon blond, aux traits vulgaires ; à peine a-t-il ouvert la bouche que vous voyez les accusés—comparses moins bien doués—incliner la tête en signe d'adhésion.

Ce qui permet de supposer que son influence était grande sur la foule des ignorants et des timides qui siégeaient à la Commune.

Aujourd'hui, il cherche à se disculper, comme un accusé ordinaire, des atrocités commises sous son règne, et son unique préoccupation est d'établir qu'il a donné sa démission de membre du Comité de salut public, le 21 mai, c'est-à-dire à l'heure du danger.

Assi tortille ironiquement sa moustache et plisse légèrement les lèvres en le voyant se débattre dans ce cahos.

Parmi les accusés interrogés jusqu'à ce jour, Jourde présente, sans contredit, le type le plus curieux et le plus intéressant à étudier.

Grand, maigre, longue barbe rousse, une figure de piocheur maladif, qui n'a rien de sympathique. Jourde a la parole facile et manie les chiffres comme un rapporteur du budget impérial.

Je voudrais le voir ministre des finances... dans une république de l'Amérique méridionale.

De son interrogatoire et des témoignages qu'on a pu recueillir, il résulte que Jourde a apporté, dans l'administration des finances, dont il s'est trouvé investi tout à coup, lui simple employé de banque, une grande intelligence, et rien, jusqu'ici, ne prouve qu'il ait été malhonnête dans sa gestion.

LES FOUS DES ROIS DE FRANCE.

(Suite.)

Cette date véritable de la mort de Triboulet (1535-1538) décrit un fait rapporté dans toutes les histoires de France, ainsi que dans tous les *ana*, qui présentent ce Fou de cour comme vivant encore à la fin de l'année 1539.

En 1539, lorsque les *l'antois* se révoltaient contre la tyrannie impériale, Charles-Quint demanda un sauf-conduit à François Ier pour traverser la France, et le roi-gentilhomme lui accorda le libre passage à travers son royaume, sans avoir aucune intention de se venger d'un irréconciliable ennemi par une trahison. Dans cette circonstance, l'empereur était aussi imprudent que

son hôte fut généreux. Les avis ne manquèrent pas à François Ier, qui repoussa noblement toute insinuation perfide, et qui ne voulut plus se souvenir de sa captivité à l'Alcazar de Madrid. Charles-Quint, de son côté, eut sans doute à résister aux conseils de sa noblesse castillane, lorsqu'il osa se remettre à la bonne foi de son ancien prisonnier.

Triboulet, dit une tradition dont nous avons vainement cherché la source, écrivit sur ses tablettes le nom de l'empereur, dès que celui-ci eut mis le pied sur les terres du roi qu'il avait non-seulement vaincu à Pavie, mais encore provoqué dans un cartel où il l'appela déloyal et félon.

"Mon cousin, dit Triboulet au roi, j'ai inscrit en ces tablettes les noms et qualités des plus grands fous qui soient au monde : voilà comment notre cousin l'empereur doit mener la danse, pour ce qu'il vient se rendre captif dans vos Etats en expiation du traité de Madrid."

"—Oui-da, méchant garçon, penses-tu que je le retienne en chartre privée ? reprit François Ier. A-t-il pas reçu ma foi de gentilhomme, moyennant laquelle il est plus en sûreté dans mon royaume que dans le sien propre ? Donc n'impute à folie sa noble fiancée en ma chevalerie."

"—J'attendrai, s'il vous plaît, pour effacer son nom, que vous l'ayez laissé honnêtement passer en Brabant. Après quoi, j'ôterai ledit nom, pour y ranger le vôtre en sa place."

D'autres historiens donnent à cette anecdote une forme plus ingénieuse et plus vraisemblable. Lorsque l'on apprêtait à Paris les fêtes de l'entrée de Charles-Quint, François Ier fit apporter au Louvre les magnifiques présents qu'il destinait à l'empereur, et les étala aux regards avides de sa cour.

"C'est moult glorieusement recevoir notre cousin et sa césarienne majesté, dit Triboulet en retirant son bonnet à grelots pour l'arborer au bout de sa marotte ; je ne demeurerais point en arrière d'une si généreuse magnificence, et je veux aussi faire un don à l'empereur, arrivant dans la bonne ville de Paris."

"—Eh ! quel don sera-ce ? demanda le roi, qui craignait quelque impertinence de son fou."

"—Vraiment, je lui donnerai mon bonnet comme au maître-ès-arts de la Folie, puisqu'il vient se jeter pieds et poings liés aux bras de son ennemi."

"—Trêve, monsieur du Fou, interrompit François Ier en colère : l'empereur, se confiant à ma parole royale, n'a pas sujet d'appréhender qu'on le retienne."

"—Je n'y trouve rien à radier, mon cousin, mais j'attendrai l'issue des choses pour savoir qui aura mon bonnet : vous ou bien l'empereur, à moins que tous deux en soyez coiffés en guise de diadème."

Ces deux anecdotes ont probablement été fabriquées d'après celle qui met en scène la duchesse d'Etampes, excitant le roi, son amant, à retenir en otage l'empereur :

"Voilà une belle dame, mon cousin, dit François Ier à Charles-Quint en montrant madame d'Etampes, qui est d'avis que je ne vous laisse pas sortir de France avant que vous ayez révoqué le traité de Madrid."

"—Si l'avis est bon, il le faut suivre," répondit l'empereur. Mais, deux jours après, il eut soin de prévenir ce dangereux avis, auquel l'influence d'une maîtresse favorite pouvait prêter beaucoup d'autorité, en offrant une bague de diamants à la duchesse d'Etampes, qui n'opposa plus d'entraves au départ de l'empereur. Ce prince, suffisamment averti par le danger qu'il avait couru, se garda bien, à son retour, de passer sur le territoire français.

Mais, si l'on remonte à la source de la spirituelle saillie de Triboulet, on la trouve dans les *Séries* de Bouchet, sieur de Boncourt, qui l'attribue au bouffon d'un duc de Milan, qu'il ne désigne même pas. Ce fut peut-être à l'imitation de ce bouffon que celui de François Ier se servit d'une adroite plaisanterie pour glisser un conseil de si profonde politique. En tous cas, un autre que Triboulet eut les honneurs de ce conseil, qui ne fut pas écouté, contre l'opinion des hommes d'Etat, plus soucieux de l'intérêt de la France que de l'honneur de son roi.

Voici le conte que le poitevin Bouchet adresse aux bonnes gens qu'il réunissait à ses *séries*, remplies de propos joyeux et gaillards. Un duc de Milan avait un serviteur "qu'on estimait bouffon et plaisant, parce qu'il mettait en écrit et faisait registre de toutes choses qu'il pensait dignes d'être enregistrées en son diaire et papier-journal." Un jour, le duc, en feuilletant ce journal, fut bien surpris d'y voir son nom, attendu qu'il avait, disait une note, "baillé trente mille ducats à un maure qu'il ne connaissait que de huit jours, pour aller acheter des chevaux en Barbarie."

"Pourquoi m'as-tu couché sur ce papier au rang des fous ? demanda le duc en colère au bouffon, qui ne se défendit pas."

"—Pourquoi ? reprit-il ; pour autant que tu as baillé trente mille ducats à un nègre que tu connaissais à peine."

"—Bon ! s'il m'amène des chevaux pour mon argent, répliqua le duc, quelle folie aurai-je faite qui mérite d'être mise en ton livre ?"

"—Il n'y aura rien de gâté, répartit le bouffon, car, s'il revient avec les chevaux, j'effacerai ton nom de mon papier et y mettrai le sien."

Triboulet, que Bouchet aurait nommé si l'anecdote avait eu rapport à lui, mourut peu de temps après l'année 1535, puisqu'un vers de Clément Marot, dans *l'Épître du Coq à l'Âne*, publiée cette année-là, parle des *mores* et des *mor-sques* qui rivalisaient avec le bouffon du roi, quand la prise de Tunis par Charles-Quint eut donné au roi plusieurs monstres humains qu'on recrutait en Afrique pour les menus plaisirs de la royauté.

Tu ne sais pas : Tunis est prise ;
Triboulet a frères et sœurs.

Les *mes* du roi étaient aussi des espèces de bouffons qui chantaient des chansons étrangères et dansaient des danses grotesques. Triboulet succomba peut-être au chagrin qu'il ressentait de se voir préférer ces visages noirs et cuivrés, qui divertissaient les dames. L'auteur de sa disgrâce ne serait-il pas le nommé Ortis, que Clément Marot intitule *More du roi*, dans l'épigramme épigrammatique où il nous apprend que ce mahométan se fit chrétien au lit de mort, et voulut être enterré en habit de cordelier, suivant un usage commun alors chez les princes, puisque le fameux Albert Pio de Carpi devint aussi cordelier après sa mort. Voici l'épigramme d'Ortis :

Sous cette tombe git, et qui ?
Un qui chantait la *cochiqui* ;
Ci-git que dure mort piqua,
Un qui chantait la *co-hiqua* :
C'est Ortis ! oh ! quelles douleurs !
Nous le vîmes de trois couleurs
Tout mort, il m'en souvient encore :
Premièrement il était more ;
Puis, en habit de cordelier,

Fut enterré sous ce pilier ;
Et avant qu'eût l'esprit rendu,
Tout le sien avait dépendu (dépensé).
Par ainsi, mourut le folâtre,
Aussi blanc comme un sac de plâtre,
Aussi gris qu'un foyer cendreau,
Et noir comme un beau diable ou deux.

Triboulet avait un rival plus redoutable à la cour de François Ier : c'était un nommé Villemanoche, qui, dit Pasquier dans ses lettres, "ne péchait en toutes les fonctions de son entendement, sinon lorsqu'il entra sur l'espoir de ses mariages, estimant qu'il n'y avait grande princesse qui ne fût en amourée de lui."

Villemanoche, à l'origine duquel Clément Marot consacra un *cheur de folie*, avait dressé une généalogie imaginaire, où il faisait descendre ses ancêtres, appelés les *Pichelins*, de toutes les familles souveraines de l'Europe : armé de cette curieuse généalogie, qui est aujourd'hui conservée parmi les manuscrits de la Bibliothèque impériale (fonds Colbert), vêtu d'une longue robe de docteur, il allait, quêteant une femme, auprès des grandes héritières de la cour, et cherchait à leur démontrer par ses harangues que la France était intéressée à perpétuer la race *pi h-line*.

"Brusquet a été le premier homme pour la bouffonnerie qui fut jamais, dit Brantôme, qui lui a donné place parmi ses *Hommes illustres*, et nul ne lui pourrait être comparé, fût pour le parler, fût pour le geste, fût pour écrire, fût pour les inventions, bref pour tout, sans offenser ni déplaire." Brantôme dit, encore que, si l'on eût songé à recueillir tous les *bons mots*, *c-mtes*, *traits* et *tours* de Brusquet, on eût fait un très-gros livre. "Et jamais il ne s'en vit de pareils, ajoute-t-il ; et n'en déplaise à Pinan, à Arlot, ni à Villon, ni à Ragot, ni à Morel, illustres et passés maîtres dans l'art de *folier*."

Les anecdotes que Brantôme, Bouchet et Tabourot ont rassemblées pour la gloire de Brusquet prouvent, en effet, que ce bouffon célèbre avait l'esprit moins fécond en reparties spirituelles qu'en stratagèmes comiques, qui, deux siècles plus tard, furent remis en honneur à l'occasion du poète Poinssinet, et fondèrent en France une espèce de métier facétieux, exercé d'office par les mystificateurs.

Le nom de Brusquet semble une qualification du caractère et de l'humeur du personnage qui le portait : la vivacité de ses facéties et de ses *imaginations folâtres* fut probablement l'origine de ce surnom, dérivé du mot italien *brucio*, qui a fait *brusques* en français, lorsque notre langue, qui s'était *grecisée* et *latinisée* au quinzième siècle, s'*italianisa* sous l'influence des Médicis.

Au reste, il n'est pas étonnant que ce Brusquet, que Brantôme nous a montré dans la compagnie de ses *grands capitaines*, ait vu son nom, appliqué à la désignation des gens qui lui ressemblaient, devenir un adjectif reconnu par l'Académie, comme on avait déjà emprunté à Villon le substantif *villonnerie*, et à Caillette le verbe *cailletter*.

Brusquet eut, en outre, pour postérité une multitude de petits chiens hargneux et criards, lesquels étaient de la famille du chien de M. Dimanche, à qui don Juan, dans la pièce de Molière, dit plaisamment : "Et votre petit chien Brusquet, grondait-il toujours aussi fort, et mord-il toujours bien aux jambes les gens qui vont chez vous ?"

Dans l'année 1536, lorsque François Ier faisait ravager la Provence pour recevoir l'empereur, qui s'avancait vers Lyon avec une armée victorieuse, l'armée française, retranchée derrière les fossés de son camp, sous les murs d'Avignon, souffrait des maux qu'on avait préparés à l'ennemi, manquant de vivres et s'affaiblissant par les pertes que lui causaient journellement la désertion et les maladies épidémiques : le quartier des Suisses et des lansquenets était surtout frappé de mortalité. Un jeune Provençal y arriva ; il se donnait pour médecin et promettait des cures merveilleuses, qu'il avait la précaution de faire payer d'avance ; il trouva un prodigieux débit de ses *recipes*, de ses remèdes et de ses onguents ; mais il tuait impitoyablement tous les pauvres diables que la nature ne se chargeait pas de guérir.

Le connétable de Montmorency, qui, chaque matin, après avoir entendu la messe, *donnait généralement audience à chacun de ceux qui avaient affaire à lui*, dit Du Bellay, et se promenait dans le camp avec les capitaines, *parlant sur le chemin à un us et puis à un us*, apprit les terribles effets des médecines du charlatan, accusé par ceux de ses malades qui étaient encore en état de se plaindre. Le connétable ordonna au prévôt de mener pendre ce malavisé docteur, vêtu de la robe qu'il avait usurpée.

Le Dauphin Henri, que le roi envoyait au camp d'Avignon, rencontra le cortège du patient, qui lui demanda grâce le plus joyeusement du monde ; le Dauphin, riant aux éclats, se fit instruire des motifs de la sentence qu'on allait exécuter.

"Pourquoi, méchant garçon, as-tu mis à mort plus de Français que ne saurait faire l'empereur dans sa plus grande furie ? lui dit le Dauphin, favorablement disposé par les grimaces et les plaisanteries du faux médecin."

"—Monseigneur, répondit gravement le condamné, en bonne foi, ceux-là qui sont morts se plaignent-ils de ma pharmacopée, et ne sont-ils pas bien guéris de la fièvre à perpétuité ?"

Henri, qui aimait les saillies, pensa que l'homme capable de *g user*, la corde au cou, serait un vrai bouffon du roi quand on lui ôterait la crainte de perdre terre et de danser la danse des pendus, comme on appelait alors le supplice patibulaire. Le Dauphin accorda donc la vie à ce *g l'n*, sous la condition qu'il renoncerait à la médecine ; et Brusquet, en quittant son déguisement funèbre, prit la livrée de ce nouveau maître, moins dangereux à servir qu'Esculape : de ce moment, Brusquet remit à sa langue le soin de sa fortune.

Brusquet suivit celle du Dauphin, qui ne renonça pas à rire en devenant roi de France. Brusquet avait commencé par être valet de la garde-robe du prince : il fut bientôt nommé valet de chambre, titre qu'il partageait avec les premiers poètes du temps, Clément Marot, Bonaventure Des Periers et Ronsard. Brusquet ne se contenta pas de cette charge honorifique, accompagnée d'une pension et de présents qui dépendaient de la générosité ou plutôt de la bonne humeur du roi : il obtint à ferme la poste de Paris, qui valait à cette époque, *tout ce qu'on voulait*, dit Brantôme, "car il n'y avait point pour lors nulles coches de voitures ni de chevaux de relais."

Brusquet fit de gros bénéfices en peu de temps, et agrandit tellement l'importance de cette poste, qu'il eut jusqu'à cent chevaux dans ses écuries : ce fut par allusion à ses cent chevaux, qu'il s'intitulait d'ordinaire "capitaine de cent chevaux-légers," de même que plus tard le riche partisan Sébastien Zamet s'attribua orgueilleusement le titre de "seigneur de dix-sept cent mille écus."

(A continuer.)

REVUE ÉTRANGÈRE.

FRANCE.

La fameuse question de la prolongation des pouvoirs de M. Thiers a été discutée et décidée.

La commission chargée d'examiner cette question avait fait un rapport déclarant que la force des circonstances ayant revêtu l'Assemblée des pouvoirs constituants, elle donne à M. Thiers le titre de président et lui continue l'exercice de ses pouvoirs exécutifs; qu'elle lui octroie le droit de promulguer les lois adoptées par l'Assemblée et de voir à leur exécution; de nommer ou de démettre les ministres qui seront responsables à l'Assemblée; enfin que lui, Thiers, sera responsable de ses actes à l'Assemblée.

M. Dufaure ayant déclaré que le décret exprime un manque de confiance en M. Thiers, avait proposé de le modifier en y insérant un paragraphe élogieux à son adresse.

M. Rivet, président de la commission, ayant consenti à accepter cet amendement, ainsi que le gouvernement, le tout vint devant l'Assemblée nationale dans la séance du 30.

C'est sur le préambule qui reconnaissait à l'Assemblée des pouvoirs constituants que la bataille s'est engagée. Le *Courrier des Etats-Unis* définissait ainsi la position, il y a quelques jours :

« Il s'agit, en effet, de savoir si l'Assemblée actuelle est une Assemblée Constituante, ayant qualité pour déterminer la forme du gouvernement, ou si le pays doit être appelé à choisir de nouveaux représentants pour déclarer à quel régime il entend confier le soin de ses destinées.

« On comprend la surexcitation des partis en présence de ce dilemme. L'Assemblée actuelle est en désaccord évident avec le pays, et sait fort bien que la majorité serait déplacée par de nouvelles élections; aujourd'hui, si elle se prononçait en toute franchise, elle serait probablement monarchique; demain, elle serait sûrement et radicalement républicaine. La Droite, avec les factions qui s'y rattachent, prétend donc avoir le droit de voter la loi fondamentale et de garder le pouvoir jusqu'au jour où une circonstance favorable lui permettra de se prononcer; la Gauche, au contraire, demande une dissolution qui amène de nouveaux élus et une nouvelle expression de l'opinion publique.

« C'est donc la question même de la monarchie ou de la république qui se pose, non pas franchement et carrément, il est vrai, mais indirectement et en quelque sorte subrepticement; car si, une fois, l'Assemblée se déclare constituante, elle peut, même sciemment, voter la monarchie contrairement aux vœux du pays, et alors rien de moins qu'une nouvelle révolution ne pourra renverser l'édifice éphémère qu'elle aura érigé sur une fiction.

« M. Gambetta s'est opposé à ce que l'Assemblée s'empare des pouvoirs constituants. Il a déclaré qu'il ne voudrait pas accepter même la République de la Chambre actuelle. Un malaise subit a forcé l'orateur à terminer brusquement son discours. Le tapage était assourdissant et plusieurs collisions personnelles ont eu lieu entre des députés.

« Pendant que M. Baragnon était à la tribune, M. Testelin lui a crié : *Vous léchiez les bottes de l'Empereur!* Cette interruption a provoqué une scène tumultueuse, à laquelle le président a mis fin en se couvrant.

La partie du préambule affirmant les pouvoirs constituants de l'Assemblée a été votée par 433 voix contre 227.

Le reste du préambule du décret relatif à la prolongation des pouvoirs a été adopté, ainsi que le paragraphe élogieux sur M. Thiers proposé par M. Dufaure. Cette dernière proposition a été emportée par un vote de 523 contre 134. Il y a eu 100 abstentions.

Les organes conservateurs de Paris sont satisfaits du progrès qu'a fait le projet de loi sur la prolongation des pouvoirs, et disent que la majorité, unie contre le radicalisme, appuiera la politique de Thiers.

Les journaux radicaux naturellement blâment le gouvernement d'avoir accepté le préambule proposé par M. Vivet et adopté par l'Assemblée, pour la raison qu'il reconnaît les pouvoirs constituants—ce qui est une violation du «pacte de Bordeaux».

Au sujet de cette violation du pacte de Bordeaux, voici ce qu'un correspondant écrit de France :

« Le pacte de Bordeaux contient trois points essentiels : abandon du pouvoir constituant par l'Assemblée; expérience loyale du régime républicain; réserve du choix de la forme définitive du gouvernement à une Assemblée nommée spécialement dans ce but. Or, la proposition Rivet ne contient rien au-delà de ces trois points, rien surtout qui ne contredise ou les annule. Si elle est née, au contraire, et si ses auteurs ont cru ne point pouvoir se dispenser de la produire, malgré tous ses inconvénients et malgré toutes les difficultés qu'elle ne pouvait manquer de soulever, c'est que les allures de la droite, son attitude envers M. Thiers, faisaient craindre, depuis quelque temps, que les partis monarchistes de l'Assemblée n'attendissent qu'une occasion ou qu'un homme pour jeter par-dessus bord et M. Thiers et le pacte de Bordeaux. M. Rivet et ses collègues ont résolu, après de longues et très-naturelles hésitations, de mettre la majorité en demeure de donner une consécration formelle à ce pacte de Bordeaux qui n'a jamais reçu d'elle qu'un assentiment implicite, trop souvent balancé, sinon infirmé, par son langage provocateur à la tribune. En déclarant, comme le lui demande la proposition, qu'elle confie le pouvoir exécutif à M.

Thiers pour toute la durée de sa propre existence, elle ne ferait que s'interdire toute entreprise monarchique et donner un gage de sa sincère volonté de laisser s'achever l'expérience républicaine.

On voit par ces explications que c'était la Droite d'abord qui ne voulait pas prolonger les pouvoirs de M. Thiers, pendant que la Gauche y consentait, et que c'est la clause donnant à l'Assemblée des pouvoirs constituants qui a changé les rôles. Gambetta, devenu chef du parti républicain avancé, avait d'abord l'intention de demander, en opposition à la motion Rivet, la dissolution de l'Assemblée nationale et l'élection d'une autre Chambre, mais une fraction du parti républicain n'avait pas voulu aller aussi loin.

La Droite se trouve satisfaite pour un moment, mais la lutte entre les républicains et les monarchistes ne tardera pas à prendre des proportions plus dangereuses, et on verra encore avant longtemps M. Thiers mécontenter les deux partis en voulant les contenter. Le parti républicain, guidé par Gambetta, va devenir une force terrible; Gambetta ira probablement plus loin qu'il ne croit dans le moment. Chef d'un parti qui renferme des éléments si dangereux, il sera débordé, écrasé s'il ne marche pas au gré des mauvaises passions. Or, ce n'est pas un homme à se laisser écraser et dominer une fois qu'il sera lancé.

ALLIANCES.

On dit que les conférences de Gastein, entre les empereurs de Prusse et d'Autriche, ont eu pour résultat une alliance entre ces deux puissances, pour le maintien de la paix.

La Russie, depuis qu'elle sait ce qui s'est passé à Gastein, faits de grands préparatifs de guerre. Le gouvernement russe a fait des ouvertures à la France, par l'entremise du général Le Flô, ambassadeur français à St. Pétersbourg. Ces ouvertures ont été accueillies favorablement par M. Thiers, mais il n'y a pas encore d'alliance entre les deux gouvernements.

La *Nouvel. Presse Libre* de Vienne et la *Correspondance Provinciale* de Berlin confirment la substance des détails qui précèdent.

ITALIE.

La révolution marche grand train; toutes les mauvaises passions fermentent. La persécution des ordres religieux fait des progrès. Le gouvernement a ordonné l'expropriation des couvents de l'Incarnation, de Sainte-Thérèse, des jardins et des vignes de Sainte-Marie-des-Anges, du Collège Romain et de Saint-André du Quirinal, pour servir à la construction des divers ministères, qui seraient ainsi groupés autour du palais apostolique du Quirinal.

On les exproprie en attendant qu'on les supprime complètement. Les Dominicains seuls trouveraient grâce. Chose étonnante! c'est ce que disent les prophéties.

Une démonstration violente a eu lieu dans les rues de Rome, le dimanche 27 août. Un groupe nombreux de gens ivres, conduits par un certain Tognetti, frère d'un individu supplicié comme meurtrier sous le précédent gouvernement papal, a marché sur le Vatican en poussant des vociférations contre les prêtres, qui se sont enfuis pleins de terreur dans toutes les directions. A une harangue incendiaire prononcée par Tognetti, les émeutiers ont répondu en brandissant des dagues et des pistolets et en criant : *A bas les Papalis!*

La police n'ayant pu venir à bout de rétablir l'ordre, le Podesta (maire) a réclamé l'aide du commandant militaire à Rome. Les troupes sont arrivées promptement et ont chargé la populace, qui s'est dispersée après une courte résistance. En s'enfuyant, un grand nombre de perturbateurs ont fait feu sur les soldats, qui ont riposté par quelques coups de fusil, en tuant un des émeutiers et en blessant plusieurs.

Cet événement a produit une grande émotion dans la ville.

On lit dans une correspondance de Rome :

« Qu'il y ait en ce moment une conjuration effroyable contre l'Eglise, à Rome, nul n'en pourrait douter. Quelques mauvais prêtres, payés par les sectes, écrivent des articles contre le dogme, contre les sacrements, contre les rites, contre le Pape. Dans des réunions populaires où l'on convie de pauvres diables, des ministres protestants se répandent en diatribes contre le vicar de Jésus-Christ, contre le clergé romain et toutes les pratiques de la foi. Partout sont semées à profusion les brochures obscènes, avec les bibles de la Société de Londres. Les lieux de débauches se multiplient et l'on importe dans la Ville Eternelle les jardins Mabile et les cafés-chantants, etc. De là, des outrages continuels et souvent des violences sanglantes contre les prêtres et contre les religieux, des profanations dans les églises, des insultes aux images sacrées et les imprécations des journalistes qui écrivent, au nom du progrès et du respect dû au peuple libre, des articles sous cette rubrique : *Enlèvez les images des rues.*

« L'autorité ecclésiastique rencontre partout la main des sectaires. Dans les hôpitaux on ne laisse plus entrer les prêtres habitués, on diminue le nombre des chapelains, mais on accorde la libre entrée près des malades aux protestants et aux apostats. Comme conséquence naturelle de cet état de choses, l'Internationale établit facilement son siège dans la capitale du monde chrétien; elle enrôle les sociétés ouvrières sous l'égide des libres penseurs, et les incendies, autrefois si rares, deviennent quotidiens.

« Sans s'en douter, le gouvernement italien vient en aide à l'Internationale par la misère que le nouveau régime fait régner dans Rome, une misère dont le clergé et les moines l'avaient jusqu'ici préservé, la misère de la faim. Des milliers d'individus n'ont pas d'asile et couchent dans les rues et sous les portiques.

« Le mécontentement des populations est extrême et menace de prendre de sérieuses proportions. A Velletri on se révolte pour ne pas payer les impôts sur le vin. A Viterbe, à Frosinone et dans toute la campagne romaine, les conscrits

refusent de partir, se jettent dans les bois, et le gouvernement est obligé de leur donner la chasse en envoyant à leur poursuite des détachements de soldats.

Les dernières dépêches définissent plus clairement les pouvoirs conférés à M. Thiers par l'Assemblée nationale et font mieux comprendre le mécanisme de la nouvelle constitution.

Le président est autorisé à recevoir les ambassadeurs, et sa résidence officielle sera au siège même de l'Assemblée.

Il sera logé aux frais de la république et aura droit de nommer les membres du Conseil des ministres, les agents diplomatiques et les commandants de l'armée et de la marine. Les ministres qu'il nommera seront responsables de leurs actes à l'Assemblée.

Le président communique avec l'Assemblée au moyen de messages, et sera entendu par l'Assemblée toutes les fois qu'il en fera la demande.

Il est de plus revêtu de la promulgation et de l'exécution des lois.

Ces dépêches confirment aussi ce qui précède au sujet des raisons qui ont motivé le vote de la Droite en faveur de M. Thiers.

Le parti de la Droite, à diverses reprises, a offert la présidence au duc d'Aumale, mais ce dernier l'a refusée. Les chefs du même parti ont alors successivement demandé le maréchal MacMahon et le général Changarnier, en les priant d'accepter la charge pour une période indéfinie, aux termes du pacte de Bordeaux; mais tous deux ont refusé en disant qu'ils ne voulaient pas être un prétexte à des désordres. MacMahon a même fortement recommandé d'accepter la proposition Rivet demandant le maintien de M. Thiers.

On a ensuite offert la succession de M. Thiers à M. Grevy, le président de l'Assemblée nationale, mais il s'est déclaré républicain plus avancé que M. Thiers, et a dit qu'il ne voulait pas contribuer à applanir la voie à l'établissement de la monarchie.

Le parti de la Droite a vacillé pendant quelque temps encore entre les appréhensions que lui font éprouver Gambetta et l'ascendance des républicains de la Gauche, et son mépris pour l'administration personnelle de M. Thiers; mais le refus final du duc d'Aumale l'a déterminé à voter la prolongation des pouvoirs de M. Thiers.

On croit que le vote de l'Assemblée va hâter l'évacuation du sol français par les Allemands, et c'est une des considérations qui ont fait accepter avec joie le vote de l'Assemblée.

SENTENCE DES COMMUNES.

Le conseil de guerre, après avoir délibéré à huis-clos depuis six heures hier matin jusqu'à sept heures du soir, prononça les sentences suivantes sur les chefs de la Commune :

Ferré et Lullier sont condamnés à mort; Urbain et Trinquet aux travaux forcés à perpétuité; Assi, Billoray, Champry, Regere, Grousset, Verdure et Ferrat à la déportation et à l'emprisonnement dans une forteresse; Jourde et Rostoul à la déportation simple; Courbet à six mois de prison et à cinq cents francs d'amende; Clément à trois mois de prison; Deschamps et Parent sont acquittés.

ANTILLES.

Catastrophe arrivée à St. Thomas l. 22.

Un nouvel ouragan s'est abattu sur cette île infortunée, bouleversant presque toutes les maisons, et mettant le pays en ruines. Hier, vers une heure du matin, il s'éleva de l'Est une bourrasque qui bientôt tourna au Nord-Est, d'où elle souffla de plus en plus violemment jusqu'à midi; puis le vent monta violemment vers le Nord et se déchaîna sur l'île avec une furie épouvantable. Passant ensuite au Nord-Ouest, il continua à faire rage jusqu'à 5 heures. De 5 à 6 il y eut un instant de répit. Puis la tempête recommença à balayer l'île, venant du Sud; mais elle fut moins longue et moins terrible. La durée de sa plus grande violence a été de deux heures.

En même temps que les éléments se déchaînaient ainsi, l'horreur de la situation fut aggravée encore par plusieurs secousses de tremblement de terre, qui achevèrent de jeter les habitants dans une indicible consternation.

Des centaines d'habitations ont été balayées, et il ne reste pas dans toute la malheureuse île une seule maison qui n'ait été endommagée. Environ, 6,000 personnes sont sans asile et sans ressources; près de 150 ont été tués, estropiés ou blessés par l'écroulement des édifices ou par les débris emportés par le vent. Plus de 30 cadavres ont déjà été retirés des ruines;—les rues sont couvertes d'arbres, de clôtures, de briques de décombres de toutes sortes, de toiles, et présentent un véritable spectacle de désolation.

On sait que l'île de Saint-Thomas, qui vient d'être en quelques années visitée par une double catastrophe, appartient au Danemark, et a une population d'environ 13,000 âmes. Elle est depuis longtemps l'un des principaux entrepôts des Antilles.

ESPAGNE.

Quelles sont les trois nouvelles que le télégramme nous apporte le plus souvent de ce malheureux pays? Réponse: 1o. la guerre civile; 2o. la guerre civile; 3o. la guerre civile.

Ce pauvre Amédée ne fera pas vieux os sur le trône d'Espagne. Il n'en voulait pas non plus; il était si heureux avec sa jeune et tendre épouse qui ne tenait pas du tout à être reine. Par le temps qui court, il ne fait pas bon d'être roi.

Ce sont les Carlistes qui préparent un autre soulèvement contre le gouvernement pour le dix courant.

Les Espagnols ne sont pas évidemment comme les chats de Kilkenny; ils ont beau se dévorer, il en reste toujours.

L. O. DAVID.



LE PERE PICARD, (HONDA8ONHONT).



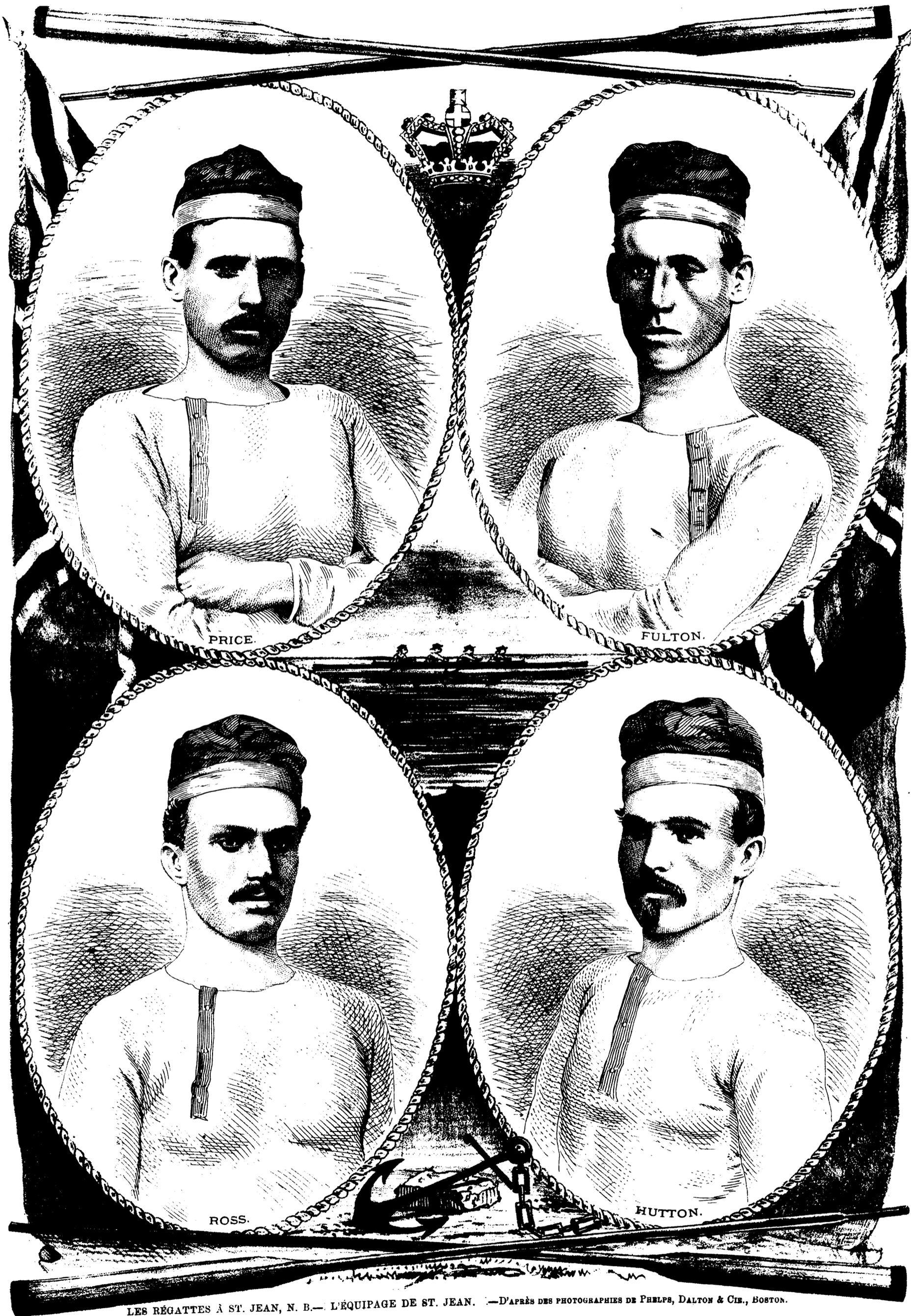
SON ÉPOUSE LASINONKIÉ.



LES ARBRES GÉANTS DE LA CALIFORNIE.



LES RÉGATTES A ST. JEAN, N. B.—RENFORTH ET SES COMPAGNONS.—D'APRÈS DES PHOTOGRAPHIES DE PHELPS, DALTON & CIE., BOSTON.



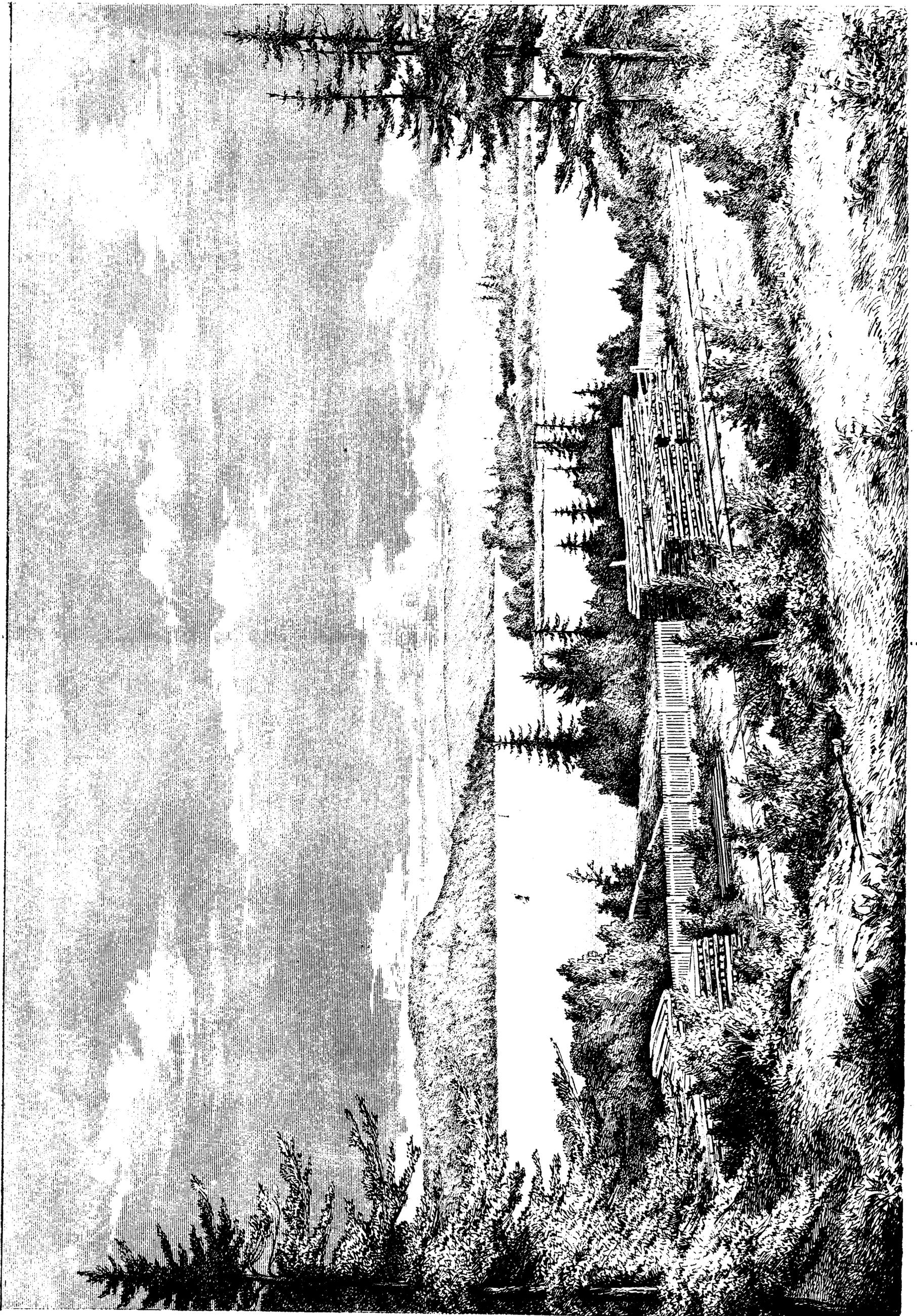
PRICE.

FULTON.

ROSS.

HUTTON.

LES RÉGATTES À ST. JEAN, N. B.— L'ÉQUIPAGE DE ST. JEAN. — D'APRÈS DES PHOTOGRAPHIES DE PHELPS, DALTON & CIE., BOSTON.



LA BAIE KENNEBECASIS, THÉÂTRE DE LA COURSE À ST. JEAN, N. B.—D'APRÈS UNE PHOTOGRAPHIE DE E. J. RUSSELL.

AVIS.

Nos abonnés des quartiers St. Joseph, St. Antoine, St. Laurent et Centre voudront prendre note que notre agent, M. Dorion, collectera le 10 courant et les jours suivants.

L'OPINION PUBLIQUE.

JEUDI, 7 SEPTEMBRE, 1871.

ÇA ET LÀ.

LE PROGRAMME.

Le *Nouveau-Monde* annonçait samedi soir, que sa polémique religieuse avec le *Journal de Québec* était finie. Il avait compris que son adversaire voulait déposer les armes. Cette nouvelle avait jeté la joie dans Israël.

“Enfin !” avait-on dit de tous côtés.

Quelqu'un parlait déjà de célébrer ce joyeux événement par cent coups de canon et un grand feu de joie sur le sommet de la montagne, qu'on aurait allumé avec les écrits inflammables des combattants. On devait inviter les deux chefs de la guerre sainte à venir autour du bûcher, fumer le calumet de la paix. M. Trudel aurait prononcé le discours de circonstance, et les rédacteurs de la *Minerve*, de l'*Ordre*, du *Journal des Trois-Rivières* et du *Constitutionnel* auraient terminé la fête par la plus belle danse ronde qu'on eût jamais vue dans le pays.

J'oubliais de dire qu'on aurait lu une lettre de Sir Georges, déclarant que le programme étant mort, il n'avait pas d'objection maintenant à le mettre à exécution en accordant aux évêques du Bas-Canada tout ce qu'ils demanderaient.

Mais, ô vaines espérances des hommes ! dimanche matin, tout le monde tressaillait en voyant M. Cauchon revenir à la charge, armé de pied en cape, plus ardent, plus belliqueux que jamais. “La lutte n'est pas finie, s'écriait-il ! Gare à vous.”

Pourtant, c'était bien assez.

Non pas que je méprise les écrits de mes deux savants confrères. Non certes, car il est incontestable qu'il ont déployé une science remarquable et qu'ils nous ont fait connaître des auteurs que beaucoup n'avaient pas étudiés.

On peut parfaitement s'expliquer la violence des luttes soulevées en Europe par la fameuse question des rapports de l'Eglise avec l'Etat ; il y a eu des deux côtés assez de science et de vigueur pour donner l'envie de renouveler ces luttes ici et fournir aux combattants des armes pendant cent ans.

Mais est-ce là un bon résultat ?

Et supposons qu'on discute encore pendant dix ans cette question, croit-on qu'on sera plus avancé ? Je ne le crois pas, car on aura beau poser des principes tant qu'on voudra, il faudra toujours arriver, ici comme ailleurs, à des espèces de compromis, à des mesures de conciliation. Or, croit-on qu'après dix années de luttes, de récriminations et d'emportements, les esprits seront plus disposés à la conciliation ?

Ceux qui ont suivi cette discussion du *Nouveau-Monde* et du *Journal de Québec* ont eu souvent l'occasion de s'éclairer à cet égard. Plus d'une fois nos confrères sont venus à la veille de s'entendre ; lorsqu'ils ne déviaient pas des véritables principes catholiques, on aurait dit deux barques portées par le même courant vers le même but, un coup de rame venait soudain les séparer. Ce coup de rame n'était rien autre chose qu'une crainte instinctive de se voir réunis.

A part certaines exagérations combattues avec talent et succès par M. Cauchon, il est incontestable que la doctrine principale sur laquelle s'appuie le *Nouveau-Monde* est difficile à ébranler. Cette doctrine, qui n'est pas neuve, c'est que l'Eglise et l'Etat sont deux sociétés parfaitement organisées, ayant chacune leur but et leur mission, mais que la supériorité de la fin de l'une entraîne la subordination de l'autre dans tous leurs rapports.

M. Cauchon accepte le principe, mais rejette la conséquence ; il croit, avec plusieurs auteurs, que la prééminence de l'Eglise n'implique pas la subordination obligée de l'Etat, et il a établi, à notre satisfaction du moins, que les églises particulières doivent céder à l'intérêt général de l'Etat.

D'ailleurs, quelle que soit la justesse de la doctrine du *Nouveau-Monde*, il n'en est pas moins vrai que l'application pleine et entière de cette doctrine est difficile, impossible même, à moins de susciter partout des guerres de religion.

Il est évident qu'il est un grand nombre de questions où l'Eglise, qui sait tenir compte des circonstances de temps et de lieux, ne juge pas à propos d'intervenir, parce qu'elle produirait plus de mal que de bien.

La question est donc de savoir jusqu'à quel point l'Eglise doit chercher à faire prévaloir ouvertement le prin-

cipe de sa prééminence dans un pays comme celui-ci, ou par quels moyens elle peut arriver à sa fin sans troubler celle de l'Etat.

Lorsqu'on connaîtra les réformes que l'Eglise du Canada croit nécessaires à l'accomplissement de sa mission sublime, il est probable qu'on sera surpris de voir comme il est facile de trancher cette fameuse question de la subordination de l'Etat à l'Eglise avec de la bonne volonté.

Les évêques ne sauront sans doute demander que ce qui sera compatible avec les exigences de notre société et nos hommes d'Etat catholiques seront heureux de se rendre à leurs justes demandes, pourvu que la lutte et la discussion ne laissent pas trop d'aigreur et de rancune dans les esprits.

* *

BONNE NOUVELLE.

La Société forestière de France voulant favoriser l'émigration des habitants de l'Alsace et de la Lorraine en Canada, chargea M. Vannier de venir ici préparer la voie et de choisir des terres. Elle ne pouvait faire un meilleur choix. M. Vannier ayant déjà demeuré assez longtemps dans ce pays, était parfaitement qualifié à remplir cette mission.

M. Vannier n'a pas perdu de temps ; il a déjà fait l'achat de la seigneurie de St. Anne de la Pérade. Les conventions n'ont plus qu'à recevoir l'approbation de la société à Paris.

Voilà au moins une immigration que nous devons accueillir avec joie ! Ces braves habitants de l'Alsace et de la Lorraine, qui laissent leur pays par haine du joug de l'étranger, doivent être des hommes de cœur et d'honneur. Etrange événements qui forcent les enfants de la vieille France à chercher un refuge dans le pays fondé par leurs ancêtres, et passé, lui aussi, sous un pouvoir étranger après une lutte héroïque !

Nous espérons que le gouvernement favorisera de toutes ses forces cette patriotique immigration, qui sera pour le pays un puissant élément de progrès agricole et industriel. La colonie de Ste. Anne de la Pérade sera, dit-on, une véritable école d'agriculture et d'industrie. Mieux vaut fonder des colonies avec des hommes comme ceux-là qu'avec des communistes enragés.

Le *Witness* disait, l'autre jour, avec cet air fin qu'on lui connaît, que c'était une bonne idée de faire venir les communistes ici, que c'était le meilleur moyen d'en faire de bons catholiques. Le *Witness* suppose qu'il sera plus facile de faire quelque chose de bon avec les Communistes qu'avec ses pareils. Il n'a peut-être pas tort. Il y a dinde et dinde, âne et âne. Le *Witness* est de la pire espèce.

Mais en supposant même aux Communistes des dispositions que le *Witness* n'a pas, il ne faudrait pas encore les encourager à venir sur nos rivages. A moins que le “*Witness*” et ses pareils ne consentent à aller s'enfoncer avec eux dans le fond d'un bois ou de quelque profonde caverne. Car alors, il est bien sûr qu'il n'en resterait plus un seul au bout de quelques mois : ils se seraient tous dévorés mutuellement au nom de l'égalité.

* *

A propos d'immigration, si au lieu de dépenser des sommes assez considérables pour attirer ici une immigration dont on parle beaucoup, mais qu'on ne voit jamais, le gouvernement faisait, de temps à autre, des octrois de terres aux colons et créait des primes en faveur de certaines industries, ne croit-on pas que ce serait de l'argent mieux employé ? Qu'on fasse les deux, si l'on veut, mais comme le gouvernement n'est pas assez riche pour enrichir promptement le pays, ne vaudrait-il pas mieux commencer par garder nos compatriotes qui s'en vont et essayer de ramener ceux qui sont partis ? Il serait bon de discuter cela dans la prochaine session.

On compte beaucoup sur cette prochaine session. On parle de projets de bills importants qui seraient soumis à la Chambre par MM. Fournier, Marchand et Joly, sans compter le reste. C'est bon, que la Chambre fasse ce qu'elle voudra, mais qu'elle travaille au moins. Qu'on fasse des cours de droit, d'économie politique ou de littérature plutôt que de la laisser seule avec ses mauvaises pensées : ce qui est très-nuisible au salut des membres et aux intérêts du pays. Pour dire la vérité, la Nouvelle Chambre aura probablement moins de principes, que l'autre mais elle travaillera plus ; c'est peut-être mieux.

* *

UN AUTRE PROGRAMME.

Le *Nouveau-Monde*, l'*Ordre* et le *Journal de Trois-Rivières* viennent de s'enrôler dans une autre croisade contre le chemin de fer du Nord. A l'exemple des trois mousquetaires, ils se trouvent toujours réunis, à un moment donné, pour s'entraider contre l'ennemi commun.

Nos aimables confrères me pardonneront sans doute ce rapprochement un peu profane et irrespectueux à leur égard.

Cet ennemi commun dont je viens de parler, c'est

l'Hon. M. Cauchon, l'adversaire acharné du programme et le père du chemin de fer du Nord. Pour le punir de tant s'occuper du spirituel, on l'attaque par le temporel. Et c'est au moment où, après des efforts surhumains, une lutte de dix ou quinze ans, il croyait enfin au succès de son entreprise, qu'on le menace ainsi dans ce qu'il a de plus cher. Aussi M. Cauchon lâche un instant le programme pour voler au secours de son chemin de fer en danger.

La grande objection soulevée par nos confrères contre l'exécution de cette entreprise est la question du tracé. Ils prétendent que la construction du chemin de fer du Nord sur le bord du fleuve est une affaire ruineuse, et ils soutiennent leur dire par de fortes raisons.

Mais lorsque l'octroi de terres à la Compagnie vint devant la Chambre d'Assemblée, à la dernière session, cette objection fut faite par quelques membres et par certains journaux. Or le *Nouveau-Monde* et l'*Ordre* n'en tinrent pas compte, et le *Journal de Trois-Rivières*, lui, combattit avec énergie tous ceux qui créaient des obstacles à une entreprise si avantageuse à la prospérité du Bas-Canada. Alors, on comprend que M. Cauchon et ses amis ne manquent pas d'accuser les motifs qui les font agir si tard.

Dans tous les cas, leur attitude vient donner, soudain, une grande force à la position que M. Langelier avait alors prise sur cette question dans des articles qui furent remarqués.

Il en profite pour dire ce qui suit dans la *Gazette de St. Hyacinthe* :

“On nous permettra bien de dire que les récriminations de ces nouveaux adversaires du tracé riverain ne sont ni plus ni moins que de la moutarde après dîner. A quoi bon se récrier contre un projet à demi exécuté ? Le plus grand nombre des municipalités ont voté leurs souscriptions en faveur de la construction de cette ligne le long du fleuve, le gouvernement lui a volontiers octroyé deux millions d'acres de terre sans condition aucune, alors pourquoi empirer davantage la position de la compagnie ? Le tracé est adopté, il a été implicitement accepté par la législature, en sorte qu'il ne reste plus rien à faire en faveur du tracé intérieur.”

En sorte que M. Langelier rentre sous sa tente, comme Achille, en se contentant de dire à ses anciens adversaires : “On n'a pas voulu me croire, tant pis, maintenant !”

S'il est trop tard, M. Langelier aura eu deux fois raison.

Dans tous les cas, il est malheureux que dans des questions si graves, qui peuvent produire de si funestes résultats on puisse soupçonner un instant que l'intérêt personnel l'emporterait sur l'intérêt public. D'un autre côté, s'il est vrai que la construction du chemin de fer du Nord sur le bord du fleuve soit un malheur, comment se fait-il qu'on ait tant attendu pour empêcher ce malheur ?

Tout cela n'est pas de nature à édifier l'opinion publique, car nous ne craignons pas de dire que les objections faites par nos confrères programmatistes auraient mérité d'être discutées par la Chambre d'Assemblée. C'est ce que nous avons dit dans le temps, et je le répète encore.

L. O. DAVID.

ELECTIONS.

La nomination de M. Dufresne comme shérif de St. Jean ayant rendu une élection nécessaire dans le comté de Montcalm, deux candidats, MM. Médéric Foucher et Firmin Dugas, sont sur les rangs.

L'un des propriétaires de l'*Opinion Publique* faisait partie d'une excursion faite, la semaine dernière, dans le but de visiter le chemin de fer à lisses de bois de Drummond et Arthabaska, construit par notre entreprenant compatriote, M. Sénécal. M. Desbarats avait aussi envoyé un artiste chargé de prendre la photographie du pont d'Yamaska. Nous publierons en même temps que les gravures, dans quelques jours, des renseignements sur ce chemin de fer, ainsi que sur les manufactures de Pierreville.

LES RÉGATTES.

EXPLICATIONS DES GRAVURES.

La rivière Kennebec assis est à sept milles de St. Jean, N.-B. C'est là que viennent d'avoir lieu ces fameuses régattes, destinées à la rendre célèbre.

L'endroit est très-bien adapté à ce genre de joute nautique. La distance à parcourir, qui est de six milles, se trouve comprise dans un espace où la rivière offre le moins de sinuosités et où l'eau est très-douce.

Nous avons donné le résultat des courses qui ont eu lieu, la semaine dernière, entre l'équipage anglais du *Tyne* et l'équipage du *Nouveau-Brunswick*. On croit que sans la mort de Renforth, le *Tyne* eût remporté la victoire. L'équipage du *Tyne* se composait, outre Renforth, de Henry Kelly, âgé de 40 ans ; Robert Chambers, 27 ans ; James Percy, 28 ans ; et maintenant John Bright, qui a remplacé Renforth. En sorte que l'équipage du *Tyne*, cette année, n'était pas le même ; il n'y avait que Renforth de ceux qui concoururent l'année dernière. A la suite d'une dispute qui suivit les régattes de Lachine, Martin, Taylor et

Winship s'étaient séparés de Renforth, qui avait été obligé de reconstituer son équipage.

L'équipage de St. Jean se composait d'hommes encore jeunes, le plus âgé n'ayant que 33 ans. Il avait fait ses preuves à Paris, lors de la grande exhibition de 1867, et c'est en l'honneur de la victoire qu'il remporta alors sur des équipages choisis de France, d'Angleterre et l'Allemagne, qu'il prit le nom de *Paris Crew*.

Les hommes du *Paris Crew*, défaits à Lachine, avaient aussitôt lancé un défi à leurs vainqueurs. Ils ont soulevé de grosses colères contre eux en refusant de courir contre le *Kelly* et le *Winship-Taylor*, deux autres équipages anglais. Ils ont prétendu que l'eau à Halifax n'était pas assez calme.

D'autres courses ont eu lieu à Halifax, entre des équipages anglais, américains et néo-écossais. Le "Pryor" d'Halifax a battu tous les autres dans une course à quatre rames. Cette victoire a transporté les Néo-écossais de joie. Mais dans deux autres courses où chaque équipage était représenté par un de ses hommes, Sadler du Winship-Taylor a battu tous ses concurrents et en particulier Brown, le champion de la Nouvelle-Ecosse.

Ces regattes ont fini par finir comme tout le reste, et chacun s'en est retourné chez soi gros Jean comme devant.

Ce qui ne veut pas dire que nous nous moquons de ces amusements. C'est assez ridicule, mais enfin pas plus ridicule que beaucoup d'autres choses qui amusent les hommes. Pour voir jusqu'où la curiosité humaine peut aller, on devrait annoncer, un bon jour, qu'une grande course aura lieu entre un coq d'Angleterre et un coq des Etats-Unis. Ce serait assez fou, cette fois, et pourtant on irait voir cela.

Les rameurs de St. Jean acceptent le défi du *Taylor-Winship* de concourir à Springfield au mois d'octobre pour un enjeu de £500 sterling; mais ils ne veulent pas payer aux rameurs de Newcastle \$500 pour leurs dépenses de séjour en Amérique jusqu'au temps de la course.

L. O. D.

LE RÉV. M. COLIN.

La retraite des prêtres du diocèse de Montréal a été signalée par les sermons de M. Colin. Ce jeune prêtre, dont nous avons souvent loué le talent, a su trouver, comme toujours, des sujets et des paroles à la hauteur de son auditoire. Nous disions, l'année dernière, qu'il avait fait un discours digne des premiers orateurs sacrés de l'Europe. Un prêtre distingué, à qui on demandait son opinion, ces jours-ci, disait: J'ai entendu Lacordaire, Ravignan, le Père Félix et l'ex-Père Hyacinthe, eh bien! je ne trouve pas M. Colin inférieur à ces hommes-là.

CHANTE ENCORE!

A M. LOUIS-H. FRÉCHETTE.

Après une lecture de "Nu t' d'Élé."

C'est encore ta lyre, ô barde glorieux!
Elle est toujours sonore, harmonieuse et fière!
Tu ne l'as pas, fuyant nos poétiques cieux,
Tu ne l'as pas brisée à la rive étrangère.

A l'époque où le ciel devient noir, soucieux,
Le chantre des bois fuit notre climat sévère;
Mais quand revient souffler la brise printanière,
Il revient répéter ses chants mélodieux.

Oui, c'est encor ta voix pleine de poésie,
Qui verse dans nos cœurs le miel et l'ambrôisie
Dans les sons ravissants de ton sublime accord!

Oui, lorsque ta main touche à la corde divine,
On dirait les accents du divin Lamartine!—
Pour charmer nos loisirs, poète, chante encor!

W. CHAPMAN.

St. François de la Beauce, ce 19 août 1871.

FAITS DIVERS.

M. G. E. Desbarats, propriétaire du "Canadian Illustrated News," de "l'Opinion Publique" et du "Hearthstone" vient d'établir une communication télégraphique entre ses bureaux de la Place-d'Armes et ses ateliers, au haut de la Rue St. Antoine, occasionnant par ce moyen une grande économie de temps et imitant l'exemple des grandes maisons manufacturières de Londres et de New-York.

Le grand rassemblement de monde amené à St. Jean, par les grandes courses à la rame de mercredi a été la cause de bien des filouteries et de désordres. Un M. Ford, de Sackville, s'est fait voler de \$1,200 à \$1,400 sur le convoi du chemin de fer de mardi matin, en arrivant à St. Jean, par un des membres de la confraternité des *pick-pockets*. Quantité de montres ont aussi changé de mains par la même voie.

Une tentative d'assassinat a eu lieu le dimanche 6 août dans l'église de Saint-Pierre, à Montmartre, sur la personne du respectable curé de cette paroisse, M. l'abbé Bertaux.

Trois coups de feu ont été tirés sur lui par une femme armée d'un revolver, pendant qu'il faisait la quête. Heureusement, le curé n'a pas même été blessé, son surplus seul a été atteint. L'assassin se nomme Joséphine-Anne Canon, marchande à la toilette. On se perd en conjectures sur les motifs de ce crime. On se rappelle seulement que l'abbé Bertaux fut, sous le règne de la Commune, porteur d'une lettre écrite par Mgr. Darboy à M. Thiers. Arrêté à son retour de Versailles, il fut mis en liberté par ordre de Raoul Rigault.

LES HOMMES GRAS.—Le quatrième engluement d'huitres annuel par les membres de la Société des hommes gras a eu lieu vendredi à Gregory's Point (Connecticut). La fête s'est ouverte par le passage des sociétés, dont neuf pèsent plus de 300. Le poids des autres varie de 200 à 299 livres. Il a ensuite été procédé à l'élection des officiers de l'Association pour l'an-

née courante. M. Charles Bradley, de New Haven (250 livres), a été nommé président; M. Briggs, de Pawtucket (300 livres), vice-président; et M. Wallace, de Bridgeport (201 livres), secrétaire.

Ces formalités remplies, les 175 hommes gras présents se sont assis et ont livré l'assaut aux monceaux d'huitres placés devant eux. Il leur a fallu trois heures pour se rassasier.

UNE INFAMIE.—Une pauvre famille canadienne-française de Québec est arrivée à Montréal la semaine dernière, victime d'un vol de la plus inqualifiable lâcheté. Un Irlandais de retour des Etats-Unis, qui s'était introduit dans son intimité, représenta au père qu'il y avait pour lui moyen de faire fortune dans la République voisine et l'engagea d'émigrer là-bas. Le trop confiant compatriote suivit ce conseil à la lettre, et lundi soir, il partait avec toute sa famille pour les Etats-Unis, accompagné du misérable cicéron auquel il remit \$70 pour payer le passage de toute la bande. Notre Irlandais acheta tout bonnement des billets de 2^e classe pour Montréal, fit enregistrer les malles pour Portland, et décampa ainsi avec l'argent, à Richmond. Qu'on juge du désespoir de cette pauvre famille, en arrivant ici et en se voyant dénuée de tout.

On lit dans l'Événement :

"Dans quelques comtés on commence à s'occuper des élections fédérales et l'on parle d'organiser un mouvement dans le but "de faire des élections sans argent." La tentative peut paraître chimérique à ceux qui ont vu de près fonctionner les engins à l'aide desquels on pousse les candidatures, mais elle n'en mérite pas moins de fixer l'attention sérieuse des bons citoyens. Le système actuel, qui s'aggrave toujours, cause la ruine des hommes politiques et répand de plus en plus la démoralisation parmi les populations. Il est temps qu'on y cherche un remède. Or, le seul remède efficace, est une opinion publique vigilante et sévère.

"Il est certainement possible d'empêcher la corruption dans les campagnes, et l'on constate de temps à autre des élections qui en sont exemptes. Il suffirait pour cela d'une entente entre les citoyens influents des deux partis. Les meneurs protesteraient, mais les candidats se soumettraient volontiers à une mesure qui leur épargnerait tant de frais faits en pure perte. Presque tout l'argent qui se dépense reste entre les mains des cabaleurs. Ce qui coûte le plus cher ce ne sont pas les votes, mais les agents soi-disant actifs, les chefs de groupes, les *têtes de côté*. Il faudrait couper les vivres à ces gens-là."

On lit dans l'Union des Cantons de l'Est :

UN RÊVE EFFACÉ.—C'est la coutume de dire quand par hasard un rêve s'accomplit: "Ah! mon rêve est effacé."

Quelle affinité y a-t-il donc entre les événements futurs, nous ne parlons pas de ceux que l'on projette, mais des événements purement fortuits? Nous laissons à ceux qui excellent dans la chiromantie à le dire.

Nous n'avons pas la prétention d'expliquer comme Voltaire ce qui se passe dans les régions des songes, ni la croyance qu'avait Brutus dans les hallucinations de l'esprit pendant le sommeil. Mais nous nous demandons cela parce que souvent, nous avons entendu dire à quelqu'un: "Ah! mon rêve est effacé." Et en effet il arrive, croyons-nous, à chacun de voir quelquefois réaliser pendant la journée un rêve de la nuit.

En voici un exemple. Il y a quelques jours M. le Coroner Poisson, de ce village, était appelé à Drummondville pour tenir enquête. M. Geo. Boisclair, hôtelier, atssi de ce village, l'y menait. Le matin, avant de laisser Drummondville, M. Boisclair dit d'un ton badin au docteur: "Je crois, docteur que vous allez encore avoir une enquête à faire, car j'ai rêvé qu'on vous avait télégraphié que Béliveau, de Somerset, était mort." Naturellement M. le Coronaire rit de ce rêve et n'y croit pas plus qu'à tous les autres rêves. Mais le même jour, à leur arrivée à Arthabaska-ville, nous apprenons au Dr. qu'une autre enquête l'attend que nous venons de recevoir une dépêche le faisant mander en toute hâte. "Je gage, dit alors M. Boisclair, que ça vient de Somerset, pour Béliveau."—Comment le savez-vous?"

M. Poisson nous raconta alors le rêve en question. Le nommé Béliveau était mort subitement, et la dépêche télégraphique était dûment reçue. Expliquera cela qui pourra, mais le rêve de M. Boisclair est toujours bien effacé.

TRAGIQUE.—Voici comment le *Journal de Saône et Loire* du 24 juillet raconte un épouvantable assassinat qui vient d'être commis à Tournus:

"Nous apprenons, au moment de mettre sous presse, qu'un drame horrible, un triple assassinat, suivi d'un suicide, a jeté, vendredi, la consternation dans la ville de Tournus.

"Un habitant de cette ville, le nommé Gratiem, précédemment domicilié à Saint-Gengoux-de-Scissé, se trouvant sous le coup d'une saisie, avait répondu par des menaces de mort à la mise en demeure qui lui avait été faite.

"Ce forcené ne devait que trop réaliser ses menaces. Il a tué à coup de fusil l'huissier chargé d'opérer la saisie et un gendarme qui était accouru pour arrêter l'assassin. Puis se barricadant dans sa maison, où il avait préparé tout un arsenal d'armes à feu, Gratiem soutint un véritable siège contre les gardes nationaux requis pour opérer son arrestation.

"Les gardes nationaux, ne pouvant approcher de la maison à cause de la fusillade dirigée contre eux par Gratiem, qui avait mortellement blessé l'un d'entre eux, durent monter sur les toits voisins, d'où plusieurs coups de feu furent tirés sur le forcené. Celui-ci, désespérant de prolonger sa résistance, tourna contre lui-même l'arme qui lui avait servi pour tuer le malheureux huissier et se fit sauter la cervelle."

Un journal raconte le fait suivant:

"Dans une de nos provinces annexées, vient de se passer un drame de famille.

"Un jeune officier français, de retour d'Allemagne, est venu chez sa sœur, mariée depuis deux ans avec un officier prussien, et a exigé qu'elle se séparât de son mari. En présence du refus de la jeune femme, notre compatriote est allé trouver son beau-frère et l'a souffleté. Un duel s'en est suivi, dans lequel l'officier français a été tué. Ce drame devait avoir un second dénouement aussi triste. La pauvre femme, en apprenant la mort de son frère, prise d'un accès de folie, s'est jetée par la fenêtre et on l'a relevée morte.

Une feuille de Valence raconte un fait étrange de superstition:

"Dans la soirée de dimanche, un marinier, demeurant au Gras, s'est mis à courir sur le port, du côté de la mer, et s'est précipité dans l'eau, ayant l'intention bien arrêtée de se tuer. On s'est empressé de lui porter secours et on l'a sauvé. Mais cet homme répétait sans cesse:

"—Je veux mourir; une femme m'a tiré les cartes et m'a assuré que je n'avais plus que deux mois à vivre.

"Il paraît que cette prédiction de la gitana a produit sur ce malheureux une profonde impression. On le croit aliéné."

Le journal auquel nous empruntons cette anecdote, signale à l'autorité ce fait pour qu'elle sévise contre l'affreuse pythonisse, et l'empêche de rendre ses oracles.

VARIÉTÉS.

ADMIRABLE SAGACITÉ D'UN CHIEN.—La *Press* de Portland rapporte le trait suivant, en assurant qu'il le tient de témoins oculaires. Depuis quelque temps, une chienne de Terre-neuve venait régulièrement tous les jours chez une dame de cette petite ville, et cette dame lui donnait d'assez bons reliefs de viande froide. Cette habitude dégénéra en intimité, et à l'heure accoutumée, la dame attendait l'animal, qui ne se faisait jamais attendre. Il y a quelques jours, avant de lui donner sa pitance, la dame lui dit: Pourquoi n'amènes-tu pas un de tes petits? La chienne écoutait attentivement, et ses yeux, intelligemment fixés sur ceux de sa bienfaitrice semblaient vouloir pénétrer sa pensée. Le lendemain, quelle n'est pas la stupéfaction de la dame en voyant arriver sa protégée avec une magnifique élève. Alors s'enhardissant, elle lui dit: Demain, emmène tous tes petits, je veux les voir, et elle congédia l'intelligente chienne après avoir fait la part du puppy. Le lendemain, exacte comme feu Wellington, elle arrivait flanquée de 3 beaux jeunes Terre-neuve. C'est une des plus grandes preuves de sagacité qu'ait jamais données un chien.

UN GRAND NEZ.—Le plus grand nez du monde est probablement celui de James S. Foote, de Pettsville, Ill. Il ne mesure pas moins de six pouces de longueur, de la racine à l'extrémité, et l'ouverture de chaque narine a un diamètre d'un pouce et un quart. Ce développement extraordinaire de l'appendice nasal fait l'admiration de tout le comté, et Foote lui a dû d'être nommé Alderman. Quand il se mouche, dit le pasteur de Pettsville, on croirait entendre la trompette du jugement dernier. Les gamins prétendent que les hirondelles font leurs nids dans son nez.

Foote n'a pas encore trouvé à se marier.

Le père d'un paysan se mourait. Le paysan alla la nuit trouver le curé, et demeura trois heures à sa porte à heurter tout doucement. Le curé lui dit: "Que ne heurtiez-vous plus fort?—J'avais peur, dit-il, de vous réveiller.—Qu'y a-t-il? dit le curé.—Mon père se mourait, dit le paysan, quand je suis parti." Le curé dit: "Il sera donc mort à présent; je n'y ai plus que faire.—Oh! non, monsieur, reprit le paysan; Pierrot, mon voisin, m'a promis qu'il l'amuserait."

Une Gambettade du *Charivari*:

—Méfiez-vous de Trochu, disait un de nos amis à Gambetta, il ne vous a pas en odeur de sainteté. Un jour il vous attaquera à la tribune, au moment où vous vous y attendez le moins.

—Je ne crains pas ses sorties, répondit Gambetta, elles ne réussissent jamais.

Un vrai mot de journaliste dans la bouche d'un prince. C'est l'héritier de la couronne d'Autriche qui l'a commis.

Ce prince était en tournée officielle. Un peu fatigué des harangues, il suivait tout pensif une belle route ombragée, silencieux et solitaire, et comme un courtisan de sa suite lui demandait s'il était content de cette excursion:

—Oh! oui, répondit-il, car au moins les chevaux ne font pas de discours.

—Eh! eh! prince, c'est peut-être pour cela que Buffon a déclaré, du haut de ses manchettes, que le cheval était le plus noble des animaux...

JEU DE MOTS.—Quand je joue aux cartes, disait un plaisant on me présente des *trèfles*; je veux battre l'insolent, il me jette sur le carreau, et souvent je n'ai pas de cœur; voilà ce qui me p. que!!!

P. BRUNET,
Horloger et Bijoutier,

69, RUE ST. JOSEPH,

(Coin de l'Eglise et Rue St. Joseph.)

A VENDRE.—Une magnifique collection de BIJOUX de MONTRES dites *Self-Winders* en Or et en Argent garanties.

BOITES A MUSIQUE de toutes dimensions, jouant de un à six airs de \$2 à \$75.
BIJOUX EMAILLÉS en Jais, en Argent ou en Or américain.—BAGUES ET JONCS, CHAINES-PENDANTES, BRELOQUES, etc.

La collection est assez complète et assez belle pour défier n'importe quelle compétition, soit dans la valeur, la *fini des ouvrages* ou les *prix de vente*.

Fort Réduction faite sur les prix de vente durant l'Exposition.
2-366 P. BRUNET.

NAISSANCE.

En cette ville, le 28 août, l'épouse de Louis Carle, écuier, marchand, deux jumeaux, un garçon et une fille.

DÉCÈS.

En cette ville, le 29 août, âgé d'un jour, Eugène-Louis-Joseph, enfant jumeau de Louis Carle, écuier, marchand.

MARCHÉ DE LA SEMAINE DERNIÈRE.

Boeuf, 1 ^{re} qualité, par 100 lbs	6 à 7 1/2
Boeuf, 2 ^{me} qualité	5 à 6
Vaches à lait	20 à 25
Vaches extra	25 à 50
Veaux, 1 ^{re} qualité	8 à 10
Veaux, 2 ^{me} qualité	6 à 8
Veaux, 3 ^{me} qualité	3 à 6
Moutons, 1 ^{re} qualité	6 à 8
Moutons, 2 ^{me} qualité	3 à 6
Agneaux, 1 ^{re} qualité	3 à 4
Agneaux, 2 ^{me} qualité	2 à 3
Coehons, 1 ^{re} qualité	7 à 9
Coehons, 2 ^{me} qualité	3 à 6
Foin, 1 ^{re} qualité, par 100 bottes	11 à 13
Foin, 2 ^{me} qualité	8 à 10
Paille, 1 ^{re} qualité	6 à 7
Paille, 2 ^{me} qualité	5 à 6

ENREGISTRÉ en conformité de l'Acte pour protéger les droits d'auteurs, de 1868.

L'INTENDANT BIGOT.

PAR JOSEPH MARMETTE.

SECONDE PARTIE.

CHAPITRE V.—Suite.

Tout, en effet, l'invitait au repos. D'abord, M. de Montcalm, soit par une fatale inspiration, soit plutôt à l'instigation de Bigot ou de ses affidés, M. de Montcalm avait rappelé la veille au camp de Beauport le bataillon de Guyenne qui en avait gardé les hauteurs durant plusieurs jours. En outre, parmi les cent hommes que Vergor avait sous ses ordres, le très-grand nombre était composé des habitants de Lorette, village situé, comme on sait, à trois lieues seulement de la ville. Ces braves gens lui avaient plusieurs fois demandé d'aller travailler à leurs récoltes qui menaçaient de pourrir sur le champ. Mais Vergor, qui attendait le moment propice, le leur avait toujours refusé jusqu'à ce jour. Enfin, le soir dont nous parlons, il leur permit de le faire, tout en ayant soin de leur dire qu'il ne le tolérât que parce que le danger paraissait bien éloigné, puisque M. de Montcalm avait jugé inutile de faire garder plus longtemps la hauteur par le bataillon de Guyenne.

Vergor savait cependant veiller de près à ses intérêts; aussi y mit-il une condition: c'est qu'ils iraient en même temps travailler sur une terre qu'il possédait à Lorette. (1)

Il ne restait donc plus pour garder le poste que quelques hommes qui ne devaient plus tenir longtemps contre des forces imposantes. Pleinement satisfait du résultat prévu, si les Anglais tentaient, durant la nuit, un débarquement de son côté, Vergor se coucha et attendit bravement l'ennemi.

La nuit était assez avancée, lorsque quelques-uns de ses hommes le vinrent avertir qu'on voyait des berges remplies de monde qui venaient sans bruit et filaient le long de la côte, au-dessus et au-dessous du poste.

« Il répondit que c'étaient des bateaux du munitionnaire et qu'on les laissât tranquilles. » (2) Puis il se retourna dans son lit et ronfla de nouveau comme un épicer retiré des affaires. Dormait-il réellement?

Cependant Wolfe, après avoir forcé le corps de garde qui se trouvait au pied de la rampe, gravissait l'escarpement à la tête de ses troupes.

Les premiers Anglais qui se montrèrent durent essayer quelques coups de feu de la part des canadiens qui veillaient au poste de Vergor. Mais ces derniers furent tellement étonnés de la brusque apparition des ennemis, et ils étaient en si petit nombre, qu'il leur fallut bientôt plier devant la masse des assaillants qui se ruèrent alors sur le poste.

Vergor, qui dormait apparemment bien dur, puisque la fusillade ne l'avait pas éveillé, fut pris dans son lit. (3) Après un semblant de résistance, durant lequel le drôle eut soin de recevoir quelque blessure peu dangereuse et qui pourrait témoigner au besoin en sa faveur, il se rendit aux Anglais.

Une fois maître des hauteurs, Wolfe s'empressa de ranger son armée en bataille sur les plaines d'Abraham. (4)

(1) Voyez *Les Mémoires sur les affaires du Canada.*

(2) *Mémoires sur les affaires du Canada.*

(3) Historique. Voyez M. Garneau.

(4) Tout en faisant la part du drame, je tiens à montrer que cette hypothèse de trahison est assez bien fondée. Aussi vais-je citer tout le passage des *Mémoires sur les affaires du Canada* (p. 164, édition de 1838) qui a trait à la surprise du Foulon, en ayant soin d'en souligner les phrases qui viennent à l'appui de ma thèse.

« M. Wolfe, qui avait renforcé le camp de la Pointe-à-Lévi, semblait avoir les idées des Français. L'amiral Saunders faisait aussi exécuter des manœuvres qui annonçaient une prochaine retraite. Au milieu de toutes ces expériences, on confia au Sieur de Vergor le poste de Cap-Rouge, au-dessus de Québec; on ne pouvait mieux secourir les intentions du général anglais, dont le but était de faire une descente dans le golfe, d'attaquer l'armée retranchée. On avait assigné à cet officier de laisser passer des bateaux chargés de vivres qui devaient entrer dans Québec, et se coulant le long du cap. Le capitaine avait avec lui beaucoup d'habitants de Lorette dont le lieu était à portée de ce poste; ils lui demandèrent permission d'aller travailler la nuit chez eux; il la leur accorda; on prétend que ce fut à condition d'aller aussi travailler pour lui sur une terre qu'il avait dans cette paroisse. M. Wolfe, averti à temps de la mauvaise garde de ce poste et du commandant à qui il avait affaire, donna ses troupes. Le Sieur de Vergor était dans la plus grande sécurité. On vint l'avertir qu'on apercevait des berges, remplies de monde, qui venaient sans bruit au-dessus et au-dessous de son poste. Il répondit que c'étaient des bateaux du munitionnaire et qu'on les laissât tranquilles. M. Wolfe ayant fait aborder quelques berges, instruit que tout était paisible, envoya un détachement se saisir de la garde du Sieur de Vergor, et ordonna à trois ou quatre mille hommes de le suivre. Ce détachement fit prisonnier le Sieur de Vergor, partie de sa garde et s'empara des hauteurs. »

Ces lignes, écrites par un homme contemporain de Vergor, et qui fut à même de recueillir les rumeurs occasionnées par les soupçons que l'on dut former dans le temps sur la conduite de cet officier, ne laissent-elles pas percer le manque de foi que l'on avait en Vergor? « On ne pouvait, dit-il, mieux secourir les intentions du général anglais qu'en confiant à Vergor la garde de ce poste. » Et plus loin: « M. Wolfe, averti à temps de la mauvaise garde de ce poste et du commandant à qui il avait affaire, donna ses troupes. » Qui donc dut avertir le général anglais de la mauvaise garde du poste de Vergor? Quelque Français assurément. Or, il fallait qu'il fût bien renseigné celui-là. Car si la mauvaise foi fut l'ineptie de Vergor avait été assez universellement connue pour que de simples déserteurs en pussent prévenir l'ennemi, comment supposer que les officiers français le sachant, eussent laissé ce commandement d'une telle importance à un pareil homme? Mainte-

Pour en finir avec le traître Vergor, disons de suite que l'on n'en voit aucune mention faite après la conquête, ni dans l'histoire ni ailleurs. Il est à présumer que, la conscience bourrelée de remords, il gagna quelque retraite ignorée, où il put échapper à la justice des hommes et cacher aux yeux de ses concitoyens la honte attachée à son nom, mais qui, merci à Dieu, lui a survécu dans l'opinion populaire.

Cependant, M. de Montcalm n'avait pu se laisser persuader par Beaulac que toute l'armée anglaise fût débarquée au Foulon. Croyant, au contraire, qu'il allait seulement avoir affaire à quelque détachement isolé, il résolut de brusquer l'attaque, afin de culbuter les ennemis des hauteurs avant qu'ils ne fussent appuyés par le gros de l'armée de Wolfe.

Il fit aussitôt battre la générale et, suivi seulement de quatre mille cinq cents hommes, vole au-devant des Anglais. Nos troupes traversent la rivière sur le pont de bateaux, entrent dans la ville au pas de course par la porte du Palais, en sortent par les portes Saint-Louis et Saint-Jean, et arrivent à huit heures sonnantes sur les plaines.

Qu'on juge de la surprise de Montcalm en apercevant toute l'armée anglaise, forte de huit mille hommes, prête à le recevoir.

En ce moment accourt un aide-de-camp de M. de Vaudreuil. Il remet un pli cacheté à Montcalm. Celui-ci l'ouvre.

« Attendez, général, lui écrivait le gouverneur, je vais rassembler les Canadiens et les troupes que vous avez laissées à Beauport pour la garde du camp, et me porter à votre secours. »

—Attendez! attendez! s'écrie Montcalm en froissant la lettre. Nous en avons pardieu bien le temps! Chargeons plutôt!

Le chevalier de Montreuil, son major-général, était à côté de lui.

—Pour l'amour de Dieu! général, dit-il, ne brusquons rien! Ils sont deux fois plus nombreux que nous!

—Monsieur le major, répond Montcalm avec cette vivacité innée chez lui et qui devait causer notre malheur, donnez l'ordre qu'on range les troupes sur une ligne de trois hommes de profondeur et qu'on sonne la charge!

Montreuil le regarde un instant sans rien dire. Mais comme le commandement est péremptoire, il lance son cheval au galop pour transmettre les ordres du général en chef.

Les troupes réglées, dont les grenadiers étaient encore au Cap-Rouge avec M. de Bourgoinville, se placent au centre, les milices de Québec et de Montréal à droite, vers le chemin de Sainte-Foye, et celles des Trois-Rivières à gauche sur le chemin Saint-Louis. On jette des pelotons de sauvages et de troupes de royal-marine sur les ailes. Puis, sans donner le temps de reprendre haleine à ses soldats qui viennent de gravir à la course le Rideau ou coteau Sainte-Geneviève, Montcalm fait sonner les clairons.

L'armée s'ébranle sur une seule ligne, sans corps de réserve, et court sus à l'ennemi dont le carré profond s'étend en face des buttes à Neveu.

Six régiments, dont le 78ème des montagnards écossais, fort à lui seul de quinze à seize cents hommes, les grenadiers de Louisbourg et deux pièces de canon forment le côté de l'armée anglaise, qui regarde la ville. L'autre côté fait face au chemin Sainte-Foye et le troisième à Sillery. (1)

Wolfe, qui sent bien que la partie sera décisive et que toute retraite est impossible à ses troupes, si elles sont battues, parcourt lui-même leurs rangs pour aiguillonner l'ardeur de ses soldats.

—Mettez deux balles dans vos fusils, leur crie-t-il, et attendez que l'ennemi ne soit plus qu'à vingt pas. Alors ouvrez le feu tout d'un coup.

Nos troupes, les réguliers du centre surtout, essouffées d'avance, ont rompu leurs rangs dans la charge et accourent sans ordre et sans assistance. Arrivés à quarante pas des masses

ennemies, comment s'imaginer que Vergor n'eût pas entendu les coups de fusil que les assaillants échangeaient d'abord avec les hommes du corps de garde situé au bas de la rampe, et ensuite avec ceux de son propre poste, et qu'il fut tellement lent à se lever qu'on le prit dans son lit? Certes, il est permis à un honnête homme d'avoir le sommeil dur, mais pas à ce point-là.

Qu'il y ait eu trahison, l'on n'en peut donc guère douter, et nos historiens qui n'osent l'affirmer ouvertement, le laissent entrevoir assez clairement, outre que la tradition populaire ne semble point entourer le nom de Vergor d'un bien grand respect. Mais d'où le coup partait-il? De Vergor directement? Nous ne le croyons pas. Il n'avait pas assez d'esprit, comme le dit l'auteur du mémoire cité plus haut, pour ourdir une trame aussi habilement conçue. Il fut donc inspiré dans l'invention de ce dessein. Mais par qui? Par quelque officier de l'armée française? Non. Ils se battirent tous vaillamment, et leur gloire est assez pure de soupçon, qu'il serait indigne de le supposer un instant. Par les Canadiens? Ah! ceux-là qui assurèrent la victoire de Montmorency, qui continuèrent, seuls, quelque temps sur les plaines d'Abraham les troupes anglaises victorieuses, alors que les soldats réguliers de l'armée française inondaient le coteau Sainte-Geneviève du ruisseau de leur déroute, les vainqueurs de Sainte-Foye, nos aïeux, qui, après tant de sang inutilement versé pour la France oubliée, ne tombèrent vaincus sous l'Anglais qu'après un an de nouvelles luttes sur un pays en ruines dont ils disputèrent pas à pas les cendres fumantes, les Canadiens des traites! Celui-là serait infâme qui le pourrait penser. Qui était-ce donc? Qui! Les pillards chontes qui assurèrent de longue main notre perte par leur criminelle administration. Ceux-là dont c'était le plus grand intérêt. Et à leur tête, Bigot, l'infâme Bigot, dont nous avons prouvé que Vergor était le bien digne ami; Bigot, qui semble n'être venu dans ce pays que pour corrompre ou déshonorer ceux qui l'approchaient de trop près.

(1) M. Garneau.

anglaises, nos soldats du centre commencent à tirer sur l'ennemi, mais sans être appuyés par les autres bataillons distancés et empêchés de faire feu par ceux des leurs qui se trouvent interposés entre eux et l'ennemi.

Les Anglais les attendent et soudain leur feu s'ouvre meurtrier, écrasant, soutenu.

M. de Montcalm avait gardé près de lui Beaulac et Lavigueur dont les chevaux lui étaient en outre d'une grande utilité; Raoul pour transmettre ses ordres, et Lavigueur, afin de lui tenir prête au besoin une monture de rechange.

Le général, voyant que les premières décharges des Anglais semblent jeter l'indécision parmi les troupes du centre, s'y porte aussitôt. Beaulac et Lavigueur le suivent.

En ce moment, Wolfe, déjà blessé au poignet, charge les nôtres à la baïonnette avec ses grenadiers. Il gravit le renflement du coteau, en face de l'endroit où s'élève aujourd'hui la prison neuve, lorsque Lavigueur qui arrivait au galop arrête son cheval, arme sa carabine, couche en joue le général anglais éloigné de deux cents pas, et fait feu.

Au milieu de la fumée des fusillades, le Canadien voit Wolfe qui s'affaisse entre les bras de deux grenadiers anglais.

—Voilà un petit officier qui en a pour son compte, murmure-t-il en rechargeant son arme à la hâte.

A Wolfe qu'on s'empresse de porter en arrière, succède le colonel Carleton. Il est à son tour blessé à la tête. Le chef de brigade Monckton le remplace et continue de charger les nôtres, dont une partie est privée de baïonnettes, et qui commencent à plier.

—Au nom de Dieu et du roi, tenez ferme! leur crie M. de Montcalm, qui se jette avec ses officiers au milieu de la mêlée.

Beaulac et Lavigueur font à côté de lui des prodiges d'audace. Deux fois leurs chevaux ont rompu les rangs des grenadiers anglais. Mais deux fois la force irrésistible de la colonne assaillante les rejette au milieu des leurs. Un nuage de fumée les entoure, la poudre leur noircit le visage, les balles se croisent et sifflent autour d'eux. A leurs pieds retentissent le bruit sourd des coups de crosse, les imprécations des blessés et les cris des mourants qu'on écrase. M. de Montcalm est atteint deux fois, mais légèrement. Raoul reçoit deux balles dans ses habits, puis un coup de baïonnette dans la jambe gauche.

Soudain, Lavigueur, qui le suit partout et le couvre au besoin de son corps sans trop s'occuper de lui-même, voit Monckton coucher Raoul en joue avec la légère carabine que les officiers anglais portaient alors en bandoulière. Jean saisit le seul pistolet d'arçon chargé qui lui reste et ajuste Monckton qui tombe en lâchant son coup de feu. La balle du brigadier blessé dévie et jette à vingt pieds en l'air le chapeau de Beaulac.

—Merci, Jean, lui dit Raoul; sans toi, je l'avais en pleine figure.

—Ce n'est pas la peine, mon lieutenant. M'est avis cependant que nous ferions bien de suivre les autres.

En effet, les nôtres, après avoir plié, cèdent enfin sous le nombre et Beaulac se trouve presque seul avec Lavigueur en face des Anglais qui se lancent, commandés maintenant par Townshend, à la poursuite des Français.

—Deux temps de galop, dit Raoul, et allons rallier les Canadiens en bas du coteau.

Ils tournent bride, piquent des deux, passent entre le centre et l'aile droite de notre armée en désordre, s'arrêtent bientôt et se placent en travers des fuyards en leur criant d'arrêter.

Au même instant des clameurs aiment s'élèvent derrière eux. C'est M. de Vaudreuil qui arrive à la tête des Canadiens du camp de Beauport.

D'abord dissuadé de marcher de conserve avec M. de Montcalm par Cadet et quelques autres qu'il y avait un intérêt particulier (1), le marquis de Vaudreuil, n'écoulant enfin que son courage et sa loyauté, arrivait au secours du général.

M. de Montcalm, qui tâchait de rallier ses troupes, en haut du coteau, vient cependant de tomber de cheval, entre les buttes à Neveu et la porte Saint-Louis. On l'emporte dans la ville, mortellement blessé. La nouvelle s'en répand avec la rapidité de l'éclair et ne fait qu'accélérer la retraite des fuyards.

L'impulsion de la déroute, donnée par les troupes réglées, n'entraîne cependant pas complètement les milices canadiennes, qui, accoutumées à reculer à la façon des sauvages et à revenir ensuite à la charge, se rallient en plusieurs endroits à la faveur de petits bois. Avec cette habileté de tir, devenue proverbiale, ils entretiennent un feu de tirailleurs si bien nourri, qu'ils forcent à reculer plusieurs corps détachés de l'armée anglaise. Mais enfin, écrasés à leur tour, il leur faut plier sous le nombre et battre en retraite.

M. de Vaudreuil et ses officiers, Beaulac et Lavigueur, tous sont entraînés par le courant dans la vallée.

—Monsieur le gouverneur! crie Raoul au marquis de Vaudreuil découragé, tâchez de rallier le plus grand nombre d'hommes qu'il vous sera possible. Pendant ce temps, je vais remonter le coteau avec quelques gens dévoués pour arrêter un peu l'ennemi en vous attendant.

(1) *Mémoires sur les affaires du Canada.*

Se levant sur ses étriers:

—Frères, crie-t-il aux Canadiens en montrant les hauteurs avec son épée ensanglantée, allons venger Montcalm et les nôtres!

Son enthousiasme gagne ceux qui l'entourent. Deux cents braves enfants du sol remontent avec lui le coteau Sainte-Geneviève et tombent avec une incroyable furie sur l'aile gauche ennemie qui reprenait haleine.

—En avant! en avant! crie Raoul.

Ah! qu'il était beau, le jeune chevalier!

Sa noble tête nue, les cheveux au vent, l'œil en feu, le sourire de la vengeance aux lèvres, il lançait son cheval au beau milieu des rangs épais des montagnards. Le noble animal, sans craindre les baïonnettes, y entraît à coups de poitrail. Raoul se baissait, trouvait deux ou trois poitrines anglaises avec la pointe de son épée, puis faisait se cabrer son cheval dont les sabots ferrés en se rabattant sur le sol broyaient les crânes qu'ils rencontraient; de sorte qu'il y avait place nette autour du jeune homme.

Surpris par cette attaque brusque et irrésistible, les trois cents montagnards, isolés et séparés des leurs, commencent à reculer à leur tour.

—En avant, les gars! crie Raoul, dont l'arme infatigable plonge et remonte toujours de plus en plus sanglante.

—Tue! tue! hurle Lavigueur enivré de tumulte et de sang.

Rien ne résiste à cette poignée de braves.

Enfin, les montagnards écossais lâchent pied.

—Ils fuient! ils fuient! s'exclame Beaulac.

Mais au même instant, des cris étrangers retentissent, puis un bruit de pas cadencés sur la plaine fumante. Ce sont deux régiments anglais qui accourent à l'aide des montagnards.

—Frères! dit Beaulac en regardant les siens, c'est ici qu'il faut mourir!

Et le noble jeune homme, suivi de ces braves maintenant fort décimés, retombe comme une trombe sur les montagnards qui reculent encore.

Les deux régiments anglais s'approchent au pas de course. Ils font halte, l'arme à l'épaule.

Un cri part, puis un ouragan de flamme et de plomb éclate en bondissant de la gueule de leurs milliers de mousquets, hurle et passe sur les Canadiens dont les rangs sont horriblement troués. Raoul n'est pas touché; mais avant de tomber, il veut au moins tuer encore, et murmurant une dernière fois le nom de Berthe, il guide son cheval sur les masses anglaises.

Une autre décharge tonne. Le cheval de Raoul fait un dernier bond et s'abat.

Quand la fumée s'est dissipée, les Anglais voient Beaulac se débattre en s'efforçant de tirer sa jambe droite prise sous sa monture.

Vingt d'entre eux courent sur lui en criant: hourrah!

Beaulac casse la tête du premier qui arrive d'un coup de pistolet et menace les autres de son épée. Mais c'en est fait de lui. Il est seul contre une armée.

Les Anglais font cercle autour de lui et le somment de se rendre.

—Jamais! crie Raoul qui, par une violente secousse, se dégage, se redresse sur pied, pâle, les dents serrées, les lèvres frangées d'écume.

Dans un moment de sublime folie, il prend son élan pour se jeter sur le cercle terrible qui l'environne.

Mais au même instant, arrive un cheval qui décrit une grande courbe en l'air et tombe en hennissant au milieu des Anglais dont quatre ou cinq roulent meurtris sur le sol.

Tandis que les ennemis étonnés hésitent, Lavigueur, qui monte le vaillant coursier, se penche sur le cou de son cheval, empoigne Raoul par la ceinture, le soulève comme un enfant et le jette en travers de sa selle. Puis enlevant à grands coups d'éperons sa monture qui renverse trois montagnards, il revient vers la ville au triple galop.

Des clameurs de rage et des coups de feu partent derrière les fugitifs, qui répondent au sifflement des balles par des cris de défi.

La suite au prochain numéro.



Corporation de Montreal.

TAXES DES ECOLES DE LA CITE.

AVIS PUBLIC est par le présent donné qu'UN ETAT DE LA PROPRIETE FONCIERE, dans cette Cité, divisé en quatre listes distinctes, d'après les dénominations religieuses, en vertu de l'Acte 32 Victoria, Chapitre Seize, pour amener les lois concernant l'Education dans cette Province, est maintenant terminé et déposé au Bureau du sousigné où les dites listes pourront être examinées pendant Trente jours de cette date.

JAMES F. D. BLACK,

Trésorier de la Cité.

Bureau du Trésorier de la Cité. }
Montréal, 24 Août 1871. }

2-35

ON DEMANDE

DIX JEUNES GENS RESPECTABLES et trois DEMOISELLES pour se qualifier comme OPERATEURS TELEGRAPHIQUES. Pour les détails, voir l'annonce de l'Institut Télégraphique de la Puissance.

Ecole Normale Jacques-Cartier.

LA rentrée des ELEVES aura lieu MARDI prochain, 12 SEPTEMBRE, à 5 heures P. M. Les élèves doivent: 1. Payer le premier quartier d'avance. 2. Produire l'acte de leur baptême. 3. Avoir le costume de l'Ecole.

Institut Telegraphique de la Puissance.

89, RUE SAINT JACQUES, MONTREAL, P.Q.

GEORGE E. DESBARATS, Propriétaire.

Etabli dans le but de qualifier des Operateurs pour les nouvelles Lignes Télégraphiques qui se construisent actuellement par toute la Puissance du Canada et les Etats-Unis.

Ce Collège établi il y a trois ans, peut aujourd'hui être considéré comme une Institution permanente. Son accroissement rapide et sa prospérité sont dus aux demandes des propriétaires de lignes télégraphiques, et le Propriétaire doit son succès à l'habileté qui a marqué l'enseignement de cet art utile par les Professeurs attachés à l'Institut.

La perspective pour les Jeunes Gens et les Dames qui étudient la télégraphie, de se procurer bientôt des situations lucratives, ne saurait être meilleure qu'à présent, et nous recommandons instamment à ceux qui désirent embrasser une carrière plaisante et rémunérative de se qualifier comme Operateurs sur les diverses Lignes Télégraphiques.

Les Elèves, en quittant l'Institut, reçoivent un certificat de capacité, qui leur permet de remplir de suite les vacances qui auraient lieu dans la Puissance du Canada et les Etats-Unis. De prime abord, on peut obtenir un salaire de \$30 par mois; mais après deux ans de pratique, on n'a aucune difficulté à obtenir \$50 ou \$60 par mois; on paie même de \$100 à 170 par mois aux Etats-Unis.

La connaissance pratique de la Télégraphie convient surtout aux Dames; et en effet, elles sont les Operateurs favoris en Angleterre et en Amérique, reçoivent un salaire plus élevé, comparés avec les autres emplois, que les hommes, tandis qu'elles ont plus de facilité naturelle pour apprendre cette science. Savoir lire et écrire passablement sont les seules connaissances rigoureusement nécessaires, et toute personne de capacité ordinaire peut devenir excellent Operateur. Nous avons la preuve dans le cas de plusieurs gradués qui, avec peu d'instruction et aucune idée du fonctionnement de la Télégraphie en entrant, sont devenus de bons Operateurs en quelques mois. C'est aussi une bonne occasion pour les étudiants d'apprendre à écrire vite. Quelques-uns de nos gradués qui pouvaient à peine écrire leurs noms prennent aujourd'hui les messages au taux de 25 à 30 mots par minute.

LES DEVOIRS D'UN OPERATEUR.

Il n'y a pas de métier ni de profession qui exige moins de travail, et en même temps où l'employé jouisse d'une plus grande liberté et d'indépendance; car il est constamment maître de l'instrument qu'il dirige, il occupe ordinairement un bureau à lui seul, sans directeur ni maître, n'ayant qu'à recevoir et à expédier les messages. Il travaille ordinairement de 10 à 12 heures par jour, moins les heures ordinaires pour les repas. Les Operateurs ne sont pas requis de travailler le dimanche. L'Institut est complètement pourvu de tous les appareils, etc., d'un grand Bureau de Télégraphie de premier ordre. Des dépêches de toutes descriptions, des nouvelles des chemins de fer, arrivées et départs des trains, des Rapports des Marchés et des Dépêches par le Cable Transatlantique, sont expédiées et reçues, tel que pratiqué sur des lignes ordinaires. L'instruction individuelle est donnée à chaque étudiant, d'après son plus ou moins d'aptitude pour cette science. On n'épargne ni le travail ni la dépense pour qualifier les étudiants pour les situations les plus importantes, sous un aussi bref délai que possible. Les élèves peuvent commencer leurs études en aucun temps, et les continuer dans les collèges jusqu'à ce qu'ils possèdent les connaissances nécessaires pour faire de bons Operateurs, et ce sans charges extra. Il n'y a pas de vacances. Heures d'étude: de 9 heures du matin jusqu'au midi, et de 1,30 à 6 heures P.M. Le temps ordinaire pour se perfectionner dans cette science est de quinze semaines; mais ceci dépend, bien entendu, de l'aptitude plus ou moins grande des élèves pour l'étude. Quelques-uns des gradués qui occupent des situations dans les Bureaux de Télégraphie ont fait leur cours d'étude dans l'espace de cinq à huit semaines.

Le prix pour le cours complet est de Trente Dollars. Il n'y a aucune dépense extra, vu que tous les matériaux et instruments nécessaires sont fournis par le Collège.

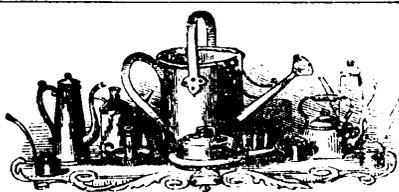
Une ligne a été construite sur laquelle les élèves pourront pratiquer lorsqu'ils seront suffisamment avancés. Dans le cas de l'interruption des communications par la rupture des fils, les réparations sont conduites par un Professeur de Télégraphie sous les yeux des élèves, afin qu'ils puissent acquérir une connaissance réellement pratique de la science de la Télégraphie.

GEORGE E. DESBARATS, Propriétaire.

Montréal, Septembre 1871.

ACADEMIE COMMERCIALE CATHOLIQUE DE MONTREAL. RUE DU PLATEAU.

L'OUVERTURE des classes aura lieu LUNDI le 11 SEPTEMBRE prochain, dans la Nouvelle Ecole que MM. les Commissaires Catholiques ont fait ériger sur le Plateau. L'ouverture est retardée jusqu'à cette date à raison de certains travaux essentiels qui ne pourront être terminés avant cette époque.



ATELIERS DE FERBLANTIERS ET PLOMBIERS.—Enseigne de la grosse Catière rouge, 98 Rue St. Laurent. T. St. George continuera à prendre des commandes pour posage de tuyaux à gaz et à l'eau, pour ouvertures en ferblant, tôle et ardoise; pour ouvrages à la campagne, aux églises, couvents, collèges et maisons particulières.

J. D. NORMANDIN, RELIEUR, REGLIEUR ET MANUFACTURIER DE LIVRES BLANCS. Ouvrages de luxe ainsi qu'ouvrages les plus communs, reliés à des prix très modérés.

A. BELANGER MAGASIN DE MEUBLES



276, Rue Notre-Dame MONTREAL.

NOUVELLES PUBLICATIONS. LE PROTESTANTISME JUGÉ ET CONDAMNÉ PAR LES PROTESTANTS.

Petit in-8 de 500 pages, par l'Abbé C. GUILLAUME, Curé de St. André-Avellin. Ouvrage revêtu de l'approbation de S. G. L'ÉVÊQUE D'OTTAWA.

COURS ELEMENTAIRE DE BOTANIQUE ET FLORE DU CANADA.

62 pages de texte et 31 pages de gravures, PAR L'Abbé J. MOYEN, S.S., Professeur de Sciences Naturelles au Collège de Montréal.

LIVRE DE TEXTE A L'USAGE DES COLLEGES, COUVERTS, ECOLES, ACADEMIES.

Prix, cartonné: \$0.40, la douzaine: \$4.00

Ces deux ouvrages sont en vente chez MM. Fabre & Gravel, J. B. Rolland & Fils, Montréal, et Lépine & Darveau, Québec.

POUDRE ALLEMANDE, SURNOMMÉE THE COOK'S FRIEND

NE FAILLI JAMAIS ET VENDUE CHEZ TOUS LES ÉPICIERS RESPECTABLES.

RÉFRIGÉRANTS PATENTÉS. DE \$8 A \$40.

Ces RÉFRIGÉRANTS ont plusieurs améliorations désirables qui ne peuvent être trouvées dans les autres, et comme nous avons employé les mêmes ouvriers pendant les dix dernières années, c'est une garantie de leur qualité.

POELES DE CUISINE. COUCHETTES EN FER, FONDAS A RESORTS DE TACHER, OBJETS EN ÉTAÏN ET VERNISSÉS, POTS A THÉ ET CAFÉ AMÉLIORÉS, ETC., ETC., ETC. Aussi, devant arriver dans quelques jours, un Stock considérable de COUCHETTES EN FER TRAVAILLÉ ANGLAIS. MEILLEUR ET CR., 526, Rue Craig.

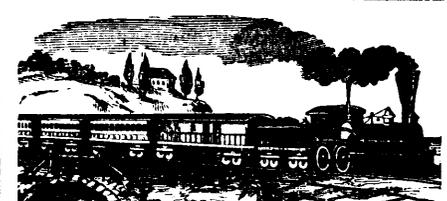
G. T. DORION, HORLOGER ET BIJOUTIER, 86, Rue St. Laurent, MONTREAL.

THOMAS MUSSEN, Marchand en Gros et en Détail de SOIERIES et POPELINES IRLANDAISE, GANTS D'ALEXANDRE, et autres Fabricants de renom.

TAPIS ET PRELATS DE CHOIX, De Velours, Bruxelles ou Tapestry. ORNEMENTS D'ÉGLISES. Tentures pour Salons, Franges en Soie, etc., 257 ET 259, RUE NOTRE-DAME, MONTREAL.

\$15,000 VALANT DE HARDES FAITES. CHEMISES, COLS, COLLETS, GANTS, CHAPEAUX ETC., ETC., ETC. —AUSI— Une grande variété de Draps Français, Anglais, Tweed et Casimir. Tout ordre sera exécuté avec goût et promptitude.

REGIS DEZIEL, 131, RUE ST. JOSEPH



Compagnie du Chemin de Fer le Grand Tronc du Canada.

SERVICE AMÉLIORÉ DES TRAINS POUR L'ÉTÉ DE 1871.

GRANDE AUGMENTATION DE VITESSE.

Nouveaux Chars pour tous les Trains Express. Les Trains partiront maintenant de Montréal comme suit:—

ALLANT A L'OUEST, Express de Jour pour Ogdensburgh, Ottawa, Brockville, Kingston, Belleville, Toronto, Guelph, London, Brantford, Goderich, Buffalo, Détroit, Chicago et tous les points de l'Ouest à 9.00 A.M. Express de Nuit do do do do 9.00 P.M. Train de la Malle pour Kingston, Toronto et les stations intermédiaires. 6.00 A.M. Train d'accommodement pour Brockville et les stations intermédiaires. 5.00 P.M. Train Mélé do do do do 11.00 A.M. Trains pour Lacine à 7.00 A.M., 9 A.M., 12.00, (midi) 3.00 P.M., 5.00 P.M., et 6.15 P.M. Le train de 3.00 P.M. va à la frontière.

ALLANT AU SUD ET A L'EST.

Train d'accommodement pour Island Pond et les stations intermédiaires. 7.00 A.M. Train Express pour Richmond, Québec et Rivière-du-Loup. 8.30 A.M. Express pour Boston via Vermont Central. 9.00 A.M. Express pour New-York et Boston via Vermont Central. 3.45 P.M. Express pour New-York via Rouse's Point et les steamers du Lac Champlain. 4.00 P.M. Train de la Malle pour Island Pond, Portland et Boston. 2.00 P.M. Express de Nuit pour Québec, Island Pond, Gorham et Portland, et les Provinces d'en Bas, arrêtant entre Montréal et Island Pond à St. Hilaire, St. Hyacinthe, Upton, Acton, Richmond, Sherbrooke, Lennoxville, Compton, Coaticook et Norton Mills, seulement. à 10.30 P.M.

Il y aura des Chars Dortoirs Palais Pullman à tous les trains directs de jour et de nuit. Le bagage sera étiqueté pour tout le trajet.

Comme la ponctualité dépend des connexions avec les autres lignes, la Compagnie ne sera pas responsable des Trains qui n'arriveront pas et ne partiront pas des Stations aux heures nommées.

Les steamers "CARLOTTA" ou "CHASE," laisseront Portland pour Halifax, N. E., tous les Samedis après-midi, à 4.00 heures p.m. Le confort est excellent pour les passagers et le fret.

Le steamer Linda part de Portland pour Yarmouth, N. E., tous les samedis à 6.00 P.M. La Compagnie Internationale des Steamers, faisant le trajet en connexion avec le Chemin de Fer le Grand Tronc, laisse Portland tous les Lundis et les Jedis, à 6.00 heures p.m., pour St. Jean, N. B., etc., etc.

On pourra acheter des billets aux principales stations de la compagnie. Pour plus amples informations et l'heure du départ et de l'arrivée de tous les Trains aux stations intermédiaires et au terminus du chemin, s'adresser au Bureau où l'on vend des billets, à la station Bonaventure ou au Bureau No. 39, Grand'Rue St. Jacques.

C. J. BRIDGES, Directeur-Gérant. Montréal, 5 Juin 1871.

ROBERT MITCHELL, POSEUR D'AFFICHES, 202, RUE OTTAWA.

LES ORDRES laissés dans aucun des Bureaux de Journaux seront promptement exécutés.

ENSEIGNE DU CADENAS D'OR. Le Soussigné est agent pour la Cafetière Mocha à vapeur, le Fer combiné à gaufrir et repasser, le célèbre Sapolo pour nettoyer et polir, et le poêle de passage à charbon. American Base Burner. L. J. A. SURVEYER, 224, RUE CRAIG, Montréal.

NE FAITES USAGE QUE DE L'EMPOIS DE GLENFIELD Grandement employé dans la BUANDERIE ROYALE D'ANGLETERRE, Et dans celle de SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR-GENERAL DU CANADA. 1-47-zz

DÉPARTEMENT DES DOUANES. Ottawa, 14 Juillet 1871. L'ESCOMPTE AUTORISÉ sur les ENVOIS AMÉRICAINS, jusqu'à nouvel ordre, sera de 11 pour cent. R. S. M. BOUCHETTE, Commissaire des Douanes.

USINES A MÉTAUX DE LA PUISSANCE. ÉTABLIE 1828. CHARLES GARTH ET CIE., PLOMBIERS, OUVRIERS EN APPAREILS A VAPEUR ET A GAZ FONDEURS DE LAITON, FINISSEURS, CHAUDRONNIERS ET MACHINISTES, ETC., ETC. Fabricants et Importateurs de CUIVRE A L'USAGE DES PLOMBIERS, DES MÉCANICIENS ET D'OUVRIERS EN APPAREILS A VAPEUR; USINE A CUIVRE ET A FER; APPAREILS A GAZ ET A VAPEUR, ETC., ETC., ETC. Toutes sortes d'ouvrages pour Usines à Gaz, Établissements Hydrauliques, Distilleries et Brasseries, Raffineries, Phares, etc., etc.

On entreprend de faire chauffer les Bâtiments publics et privés, les Usines, les Serres, etc., par le moyen de l'appareil à l'Eau Chaudre Patented de GARTH, l'appareil à Vapeur de Basse Pression de GOLD, avec les Derniers Perfectionnements, et par la Vapeur à Haute Pression en Tuyaux droits et repliés. En vente aux plus bas prix, toutes sortes de Gaseillers, Tasseaux, Pendants, Abat-jours, etc.; Tuyaux en Fer Travailés, avec appareils de Fer Malléable et Fondu pour l'Eau, la Vapeur ou le Gaz. Bureau et Usine, Nos. 536 à 542, Rue Craig, 1-47-zz MONTREAL.

LIBRAIRIE ET DÉPÔT DE JOURNAUX. SENÉCAL & CIE., 495, Rue Craig, Enseigne du grand livre, entre les rues St. Laurent et St. Dominique, Montréal. 2-10zz

O. DESMARAIS ET CIE., PHOTOGRAPHES, COIN DES RUES CRAIG ET ST. LAURENT MONTREAL. On prend des photographies de toutes grandeurs. Photographies Encadrées à bon marché. 2-15zz

LA PHARMACIE FRANÇAISE No. 190, Rue St. Laurent, vis-à-vis le Marché, est sous la direction du Dr. S. Gauthier. (MÉDECIN-ACCOCHEUR.)

Le Dr. Gauthier traite les Maladies des femmes et des enfants, les Maladies de la peau et les Maladies des voies urinaires. Résidence privée, No. 235, Rue St. Laurent, près la Rue Ste. Catherine. 2-18zz

L'ALMANACH AGRICOLE, COMMERCIAL ET HISTORIQUE

DE J. B. ROLLAND ET FILS POUR 1871. C'est l'Almanach le plus complet, et il contient une foule de renseignements utiles.—A vendre chez tous les Marchands.—Prix: 5 centimes.

N. B.—C'est le seul Almanach dont le Calendrier des Fêtes Religieuses soit conforme à l'Ordo. AUSSI le Calendrier de la Puissance du Canada pour 1871, contenant une liste complète du clergé de la Puissance.

NOUVEAUTÉ! CARTES JACQUES-CARTIER

Nous venons de recevoir un grand assortiment de Cartes à Jouer avec le portrait de Jacques-Cartier sur le dos, de différentes qualités, soit de \$1.20, \$1.75, \$2 et \$3 la douzaine.—En vente à la Librairie de J. B. ROLLAND ET FILS, Nos. 12 et 14, rue St. Vincent.

NOTRE-DAME DE LOURDES, PAR HENRI LASSERRE,

Ouvrage honoré d'un bref spécial adressé à l'auteur par Sa Sainteté le Pape Pie IX. — Trente-sixième édition.—Autorisée par Sa Grandeur Monseigneur l'Evêque de Montréal, et ornée de deux belles gravures. 1 beau vol. in-8 de 360 pages. Br., 75 cts.; rel., \$1.—En vente à la Librairie de J. B. ROLLAND ET FILS, Nos. 12 et 14, rue St. Vincent, Montréal.

SIROP DE GOMME D'EPINETTE ROUGE DE GRAY.

LES effets de la Gomme d'Épinette Rouge dans les maladies des Poumons et de Gorge, tel que la Toux, le Rhume, l'Asthme, la Bronchite, etc., sont vraiment étonnants. Dans cette préparation, toutes les excellentes propriétés de la Gomme y sont soigneusement gardées. Prix: 25 centimes par bouteille. A vendre chez tous les principaux pharmaciens du Canada. En gros et en détail chez le préparateur HENRY R. GRAY, PHARMACIEN, 144 Rue St. Laurent, MONTREAL.

2-24zz (Etabli en 1859.)

LAURENCELLE & VARY, FABRICANTS DE CHAUSSURES DE GOUT

Pour Dames et Messieurs. CHAUSSURES FAITES A ORDRE. Importateurs de Chaussures Anglaises et Françaises de première qualité.

Ont constamment en mains des chaussures à semelle de Liège, etc., etc. No. 303, RUE NOTRE-DAME. 2-31zz

Imprimé et publié par G. E. DESBARATS, 1, Côte de la Place d'Armes, et 319 Rue St. Antoine, Montréal, Canada.